

Madagascar National Parks

RAPPORT ANNUEL INSTITUTIONNEL

2025

Conserver, gérer et valoriser durablement le patrimoine naturel de Madagascar

Mot du Président du Conseil d'Administration



L'année 2025 marque une nouvelle étape dans le parcours de Madagascar National Parks. Dans un contexte mondial où les enjeux liés à la préservation de la biodiversité, à l'adaptation au changement climatique et au développement durable sont plus que jamais au cœur des priorités, notre institution a poursuivi avec détermination sa mission de protéger le patrimoine naturel exceptionnel de Madagascar tout en contribuant au bien-être des communautés qui en dépendent.

Les résultats présentés dans ce rapport témoignent des efforts constants déployés par l'ensemble des équipes de Madagascar National Parks, sous la conduite de la Direction Générale, avec l'appui du Conseil d'Administration, des autorités publiques, des partenaires techniques et financiers, des collectivités territoriales, des communautés locales ainsi que de l'ensemble des acteurs engagés en faveur de la conservation. Les avancées enregistrées au cours de l'année, qu'il s'agisse du renforcement de la gestion des aires protégées, de la consolidation des partenariats stratégiques, du lancement de nouveaux projets structurants ou encore des reconnaissances internationales obtenues, traduisent la capacité de notre institution à poursuivre sa transformation tout en restant fidèle à sa mission.

Le retrait des Forêts Humides de l'Atsinanana de la Liste du patrimoine mondial en péril, la reconnaissance de la Réserve de Biosphère de Mantadia-Analamazaotra, ainsi que le lancement de programmes majeurs tels que FAMINDRA et le Projet de Résilience des Communautés et de la Biodiversité (PRCPB), constituent des jalons importants qui renforcent la crédibilité de Madagascar National Parks et illustrent la confiance renouvelée de nos partenaires envers notre institution.

Ces résultats ne doivent toutefois pas occulter les défis auxquels nous demeurons confrontés. Les effets du changement climatique, les pressions persistantes sur les ressources naturelles ainsi que les besoins croissants en matière de financement de la conservation nous rappellent que la protection durable de notre patrimoine naturel exige une mobilisation collective, une gouvernance exemplaire et une amélioration continue de nos capacités institutionnelles.

En tant que Président du Conseil d'Administration, je tiens à saluer l'engagement remarquable de l'ensemble des collaborateurs de Madagascar National Parks, dont le professionnalisme et le dévouement permettent chaque jour de faire progresser la conservation de notre patrimoine naturel. J'exprime également ma profonde gratitude à nos partenaires techniques et financiers, aux institutions publiques, aux communautés locales ainsi qu'à toutes les personnes qui accompagnent Madagascar National Parks dans l'accomplissement de sa mission.

À l'heure où notre institution poursuit la mise en œuvre de son Plan Stratégique 2024-2028, je reste convaincu que la consolidation de notre gouvernance, le renforcement de nos partenariats et l'innovation dans nos approches de conservation nous permettront de relever les défis à venir et de construire, ensemble, un avenir durable pour les aires protégées de Madagascar et les générations futures.

Je vous invite à parcourir ce rapport annuel, qui reflète les réalisations, les enseignements et les ambitions de Madagascar National Parks au cours de l'année 2025.

Le Président du Conseil d'Administration
Madagascar National Parks

Message de la Directrice Générale



L'année 2025 restera une année marquante pour Madagascar National Parks. Elle témoigne de la capacité de notre institution à poursuivre sa mission de conservation tout en renforçant son rôle d'acteur du développement durable au service de Madagascar et de ses populations.

Au cours de cette année, l'ensemble des collaborateurs de Madagascar National Parks s'est mobilisé avec professionnalisme et détermination afin de mettre en œuvre les orientations du Plan Stratégique 2024-2028. Les résultats présentés dans ce rapport illustrent les progrès accomplis dans la gestion des aires protégées, le renforcement de la gouvernance, la consolidation de nos partenariats ainsi que l'amélioration progressive de notre performance institutionnelle.

L'année 2025 a également été marquée par plusieurs avancées majeures qui renforcent le rayonnement de Madagascar National Parks aux niveaux national et international. Le retrait des Forêts Humides de l'Atsinanana de la Liste du patrimoine mondial en péril constitue une reconnaissance des efforts de conservation entrepris depuis plusieurs années. La reconnaissance de la Réserve de Biosphère de Mantadia-Analamazaotra par l'UNESCO illustre également l'importance de notre engagement en faveur d'une gestion intégrée conciliant conservation de la biodiversité, développement local et recherche scientifique.

Sur le plan institutionnel, le lancement de nouveaux projets structurants, notamment FAMINDRA et le Projet de Résilience des Communautés et de la Biodiversité (PRCPB), ouvre de nouvelles perspectives pour renforcer la résilience des aires protégées, améliorer les conditions de vie des communautés riveraines et accompagner la transformation de notre institution. La consolidation de nos partenariats, la modernisation progressive de nos outils de gestion ainsi que le maintien de nos certifications témoignent de notre volonté d'inscrire Madagascar National Parks dans une dynamique d'amélioration continue.

Ces résultats sont avant tout le fruit d'un engagement collectif. Je tiens à adresser mes sincères remerciements à l'ensemble des collaborateurs de Madagascar National Parks, dont le professionnalisme, la passion et le sens du service public constituent la première richesse de notre institution. J'exprime également ma reconnaissance aux membres du Conseil d'Administration pour leur accompagnement stratégique, ainsi qu'à nos partenaires techniques et financiers, aux autorités publiques, aux collectivités territoriales, aux organisations de la société civile, aux chercheurs, aux opérateurs du secteur privé et aux communautés riveraines qui contribuent chaque jour à la réussite de notre mission.

Les défis demeurent nombreux. Les effets du changement climatique, les pressions croissantes sur les ressources naturelles et les besoins en financement de la conservation nous invitent à poursuivre nos efforts avec encore davantage d'innovation, de rigueur et de collaboration. Ces enjeux renforcent notre conviction que la conservation de la biodiversité ne peut être durable qu'en s'appuyant sur une gouvernance responsable, une implication active des communautés locales et des partenariats solides.

À travers ce rapport annuel, Madagascar National Parks souhaite rendre compte, en toute transparence, des actions entreprises, des résultats obtenus et des enseignements tirés de l'année 2025. Au-delà des réalisations présentées, ce document traduit surtout l'engagement quotidien des femmes et des hommes qui œuvrent, sur l'ensemble du territoire, à préserver le patrimoine naturel exceptionnel de Madagascar pour les générations présentes et futures.

Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à Madagascar National Parks et vous invite à découvrir les principales réalisations qui ont marqué cette année 2025.

La Directrice Générale
Madagascar National Parks

SOMMAIRE

01 **Madagascar National Parks en bref**

Mission, vision, valeurs et gouvernance institutionnelle

02 **Les faits marquants de l'année 2025**

Les événements qui ont marqué l'année

03 **Résultats de la mise en œuvre du Plan Stratégique**

Les réalisations par axe stratégique

04 **Situation financière**

Ressources, mobilisation et exécution budgétaire

05 **Les projets au service des résultats**

Les principaux projets et partenariats

06 **Défis, enseignements et perspectives**

Les enjeux et priorités pour 2026

07 **Conclusion générale**

Synthèse et mot de fin

\+ **Annexes**

Détail des projets, partenaires et données complémentaires

Guide de lecture

Chapitre 1 : Madagascar National Parks, au service du patrimoine naturel malagasy ... 2
1.1. Mission ... 2
1.2. Vision ... 2
1.3. Valeurs institutionnelles ... 3
1.4. Madagascar National Parks : un réseau national d'aires protégées ... 4
1.5. Les organes de gouvernance ... 5
1.6. Organisation institutionnelle ... 7
Chapitre 2 : Les faits marquants de l'année 2025 ... 2
Retrait des Forêts Humides Atsinanana de la Liste du patrimoine mondial en péril ... 2
Reconnaissance internationale de Mantadia comme Réserve de Biosphère de l'UNESCO ... 3
Lancement de deux programmes structurants pour la mise en œuvre du Plan Stratégique de MNP ... 4
Renforcement des partenariats stratégiques à travers la signature et le renouvellement de conventions ... 5
Modernisation des services et relance de l'écotourisme ... 6
CHAPITRE 3 : Résultats institutionnels 2025 ... 8
3.1. Axe 1 – Conservation de la biodiversité terrestre et marine ... 8
Habitat ... 11
3.2. Axe 2 – Cogestion, développement et sauvegarde ... 13
3.3. Axe 3 – Durabilité financière et partenariats ... 15
3.4. Axe 4 – Gouvernance et management ... 17
3.5. Axe transversal – Notoriété et redevabilité ... 18
Chapitre 4. Performance financière ... 20
4.1. Aperçu financier de l'exercice 2025 ... 20
4.2. Sources de financement de Madagascar National Parks ... 20
4.3. Évolution des recettes écotouristiques ... 21
4.4. Principaux investissements réalisés en 2025 ... 22
4.5. Mobilisation des partenariats et nouveaux financements ... 22
4.6. Défis financiers et perspectives ... 22
CHAPITRE 5 : Les projets au service des résultats institutionnels ... 24
Le portefeuille des projets de Madagascar National Parks en 2025 ... 24
La contribution des projets à la mise en œuvre du Plan Stratégique 2024-2028 ... 26
Les projets structurants ... 26
AGIRAP : Un projet structurant au service du Plan Stratégique 2024-2028 ... 28
FAMINDRA : Faritra Arovana Mirindra ... 31

PRCPB : Projet de Résilience Climatique par la Préservation de la Biodiversité des Parcs Nationaux 33
PREAA – REDD+ : Valoriser la conservation à travers les revenus carbone 36
Programme Pêche Côtière Durable (PCD II – Honko Mamelon-jafy) 38
Projet Hempel Foundation 40
Projet MIARO sy MIKOLO 42
Projet BIOCOM 44
Projet SEGA 47
Projet PIC 49
CONSERVATION ALLIES 51
Autres initiatives et partenariats au service des Aires Protégées 53
Chapitre 6. Défis et perspectives 54
6.1. Les principaux défis rencontrés en 2025 54
6.2. Enseignements majeurs de l'année 2025 55
6.3. Perspectives et priorités pour 2026 57
Chapitre 7. Conclusion générale 59
Madagascar National Parks en 2025 : les résultats clés 60
Annexes 0



CHAPITRE 1

Madagascar National Parks en bref

Découvrir l'institution, son réseau d'aires protégées et les chiffres clés de l'année.

Chapitre 1 : Madagascar National Parks, au service du patrimoine naturel malagasy

1.1. Mission

Madagascar National Parks a pour mission de conserver, gérer et valoriser durablement le réseau national des aires protégées qui lui est confié, afin de préserver le patrimoine naturel exceptionnel de Madagascar et de le transmettre aux générations présentes et futures.

À travers la gestion des parcs nationaux, des réserves spéciales, des réserves naturelles intégrales et des aires marines protégées, l'institution œuvre à la protection des écosystèmes, à la conservation des espèces, ainsi qu'au maintien des services écosystémiques indispensables au bien-être des populations et au développement durable du pays.

Cette mission s'inscrit dans une approche intégrée qui associe la conservation de la biodiversité au développement des communautés riveraines, à la promotion d'un écotourisme responsable, au renforcement de la recherche scientifique, à l'éducation environnementale et à la mobilisation de partenariats en faveur de la préservation du patrimoine naturel malagasy.

1.2. Vision

Faire des aires protégées de Madagascar un modèle de conservation, de gouvernance et de développement durable reconnu au niveau international.



À l'horizon 2028, Madagascar National Parks aspire à être une institution de référence en matière de conservation de la biodiversité, reconnue aux niveaux national et international pour l'excellence de sa gestion, sa capacité d'innovation, la qualité de sa gouvernance et son engagement en faveur du développement durable.

Cette ambition se traduit par une gestion performante et durable de l'ensemble des aires protégées sous sa responsabilité, conciliant la préservation du patrimoine naturel, le bien-être des communautés riveraines et la valorisation des opportunités offertes par les services écosystémiques et l'écotourisme.

Pour atteindre cette vision, Madagascar National Parks s'appuie sur une gouvernance responsable, des partenariats solides, une mobilisation durable des ressources et une implication active de l'ensemble des parties prenantes dans la protection du patrimoine naturel unique de Madagascar.

1.3. Valeurs institutionnelles

La mise en œuvre de la mission de Madagascar National Parks repose sur un ensemble de valeurs qui guident les actions quotidiennes de l'institution et de l'ensemble de ses collaborateurs.

Engagement pour la conservation

MNP place la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles au cœur de ses actions, avec la responsabilité de transmettre aux générations futures un patrimoine naturel préservé et résilient.

Intégrité et transparence

L'institution s'engage à agir avec éthique, responsabilité et redevabilité dans la gestion des ressources qui lui sont confiées, en garantissant la transparence de ses décisions et de ses résultats.

Professionnalisme et excellence

MNP promeut une culture de performance, d'amélioration continue et d'innovation afin d'assurer une gestion efficace et durable des aires protégées.

Respect et inclusion

L'institution valorise le respect des personnes, des cultures locales et des savoirs traditionnels. Elle veille également à promouvoir l'égalité des chances, l'équité et l'inclusion dans ses interventions.

Partenariat et collaboration

La conservation de la biodiversité étant une responsabilité partagée, MNP privilégie le dialogue, la concertation et le développement de partenariats solides avec les communautés, les autorités publiques, les organisations de la société civile, les chercheurs, le secteur privé et les partenaires techniques et financiers.

Innovation et apprentissage

MNP encourage l'innovation, le partage des connaissances et l'apprentissage continu afin d'adapter ses pratiques aux défis émergents de la conservation et du développement durable.



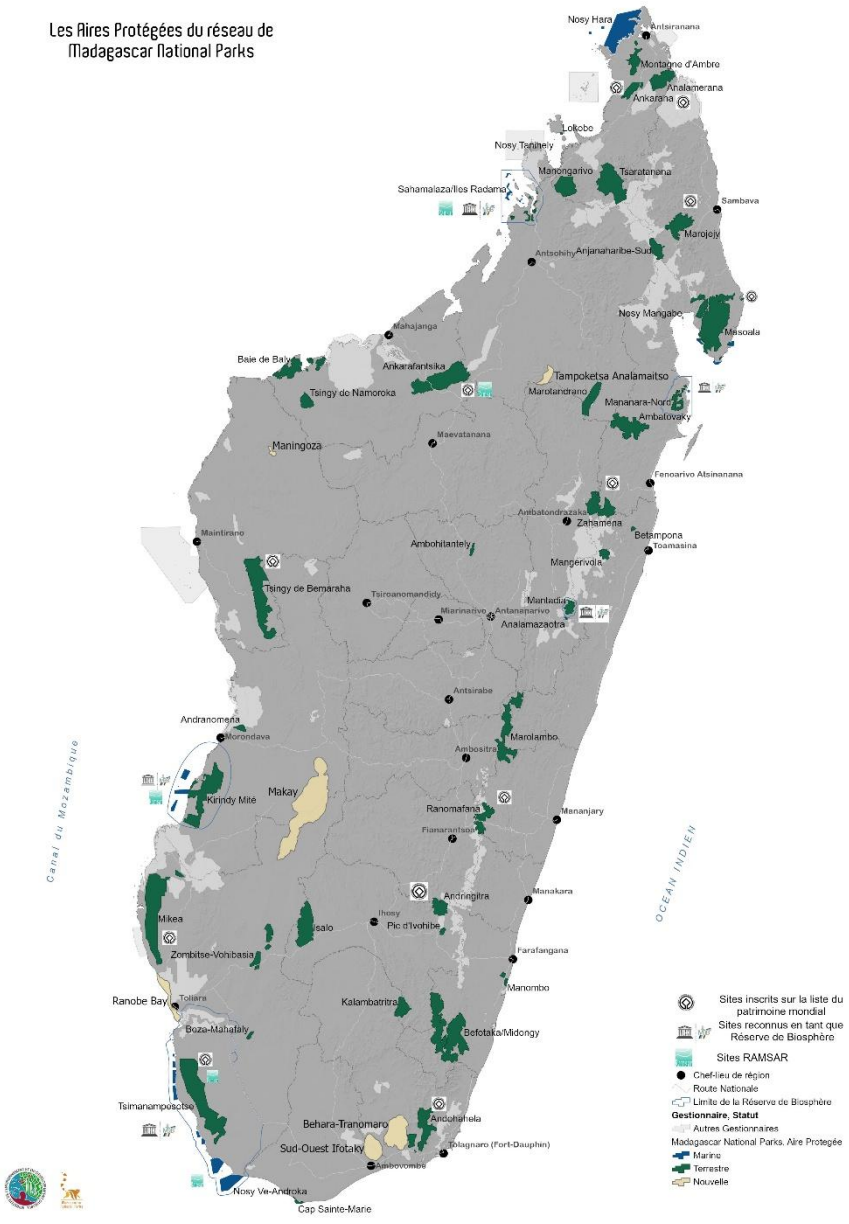
1.4. Madagascar National Parks : un réseau national d'aires protégées

43 Aires Protégées
2.4 millions ha gérés
Parcs Nationaux : 27
Réserves Spéciales : 14
Réserves Naturelles Intégrales : 2

Madagascar National Parks (MNP) assure la gestion du plus vaste réseau d'aires protégées de Madagascar. En 2025, ce réseau est constitué de 43 aires protégées, réparties sur l'ensemble du territoire national et couvrant une grande diversité d'écosystèmes terrestres et marins.

Les aires protégées gérées par Madagascar National Parks couvrent une superficie d'environ 2,4 millions d'hectares et comprennent 27 Parcs Nationaux, 14 Réserves Spéciales et 2 Réserves Naturelles Intégrales, répartis sur l'ensemble du territoire national. Ce réseau constitue le principal dispositif de conservation de la biodiversité à Madagascar et abrite une richesse biologique exceptionnelle caractérisée par un fort taux d'endémisme. Il joue un rôle essentiel dans la préservation des ressources naturelles, la régulation du climat, la protection des bassins versants, le maintien des services écosystémiques et le développement d'activités économiques durables.

Présent dans toutes les grandes régions biogéographiques du pays, le réseau MNP couvre une grande diversité d'écosystèmes, notamment les forêts humides de l'Est, les forêts sèches de l'Ouest, les formations épineuses du Sud, les massifs montagneux, les zones humides, les récifs coralliens, les mangroves ainsi que les écosystèmes marins côtiers. Cette représentativité confère à MNP un rôle stratégique dans l'atteinte des engagements nationaux et internationaux de Madagascar en matière de conservation de la biodiversité, d'adaptation au changement climatique et de développement durable.



Au-delà de leur importance écologique, les aires protégées constituent également des espaces de développement au bénéfice des communautés riveraines à travers la promotion de l'écotourisme, l'appui aux activités génératrices de revenus, la cogestion des

ressources naturelles, le développement local et le renforcement de la résilience des populations face aux changements environnementaux.

1.5. Les organes de gouvernance

La gouvernance de Madagascar National Parks repose sur un Conseil d'Administration chargé de définir les orientations stratégiques de l'institution, de veiller à la bonne gouvernance et d'assurer le suivi de la mise en œuvre du Plan Stratégique 2024-2028. Il accompagne la Direction Générale dans l'orientation des politiques institutionnelles, l'approbation des programmes et budgets ainsi que le suivi des performances de l'établissement.

La composition du Conseil d'Administration reflète une approche multipartite associant les représentants de l'État, des institutions partenaires et des personnalités qualifiées, garantissant ainsi une gouvernance fondée sur la concertation, la transparence et l'intérêt général.

Composition du Conseil d'Administration (Mandat 2025) :



Président du Conseil d'Administration :
Monsieur RAZAFINDRABE Rinah

Directeur Général de la Gouvernance Environnementale



Vice Président du Conseil d'Administration :
Monsieur RAKOTONDRANDRIA Constant Gasstzar

Président ECODEV



Monsieur RAKOTONDRAVONY Hery Andriamirado

Conseiller d'Appui Tecnique de la Direction Générale de la Gouvernance Environnementale

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable



Madame RAMAROLAHY Sandra Affick

Directeur Général du Tourisme

Ministère du Tourisme et de l'Artisanat



Monsieur RANDRIANASOLO Armand

Chef de la Cellule Environnementale

Ministère de l'Intérieur



Monsieur RAVALISON James S.

Professeur Titulaire

Faculté des Lettres et Sciences Humaines - Mention Gographie



Monsieur RAJASPERA Bruno

Directeur Pays

Conservation International



Monsieur CAMARA Christian

Représentant permanent

Missouri Botanical Garden



Monsieur RANDRIATAFIKA Jean Michel

Président

Association Miaro ny Tontolo Iainana (MITIA)



Monsieur RAHAJARY Tsialoninarivo

Directeur National

Sampan'Asa Fampandrosoana FJKM



Madame ANDRIANAIVO Haja Felana

Spécialiste Food and Nutrition Security, Résilience to Climate Change

CARE Interational

1.6. Organisation institutionnelle

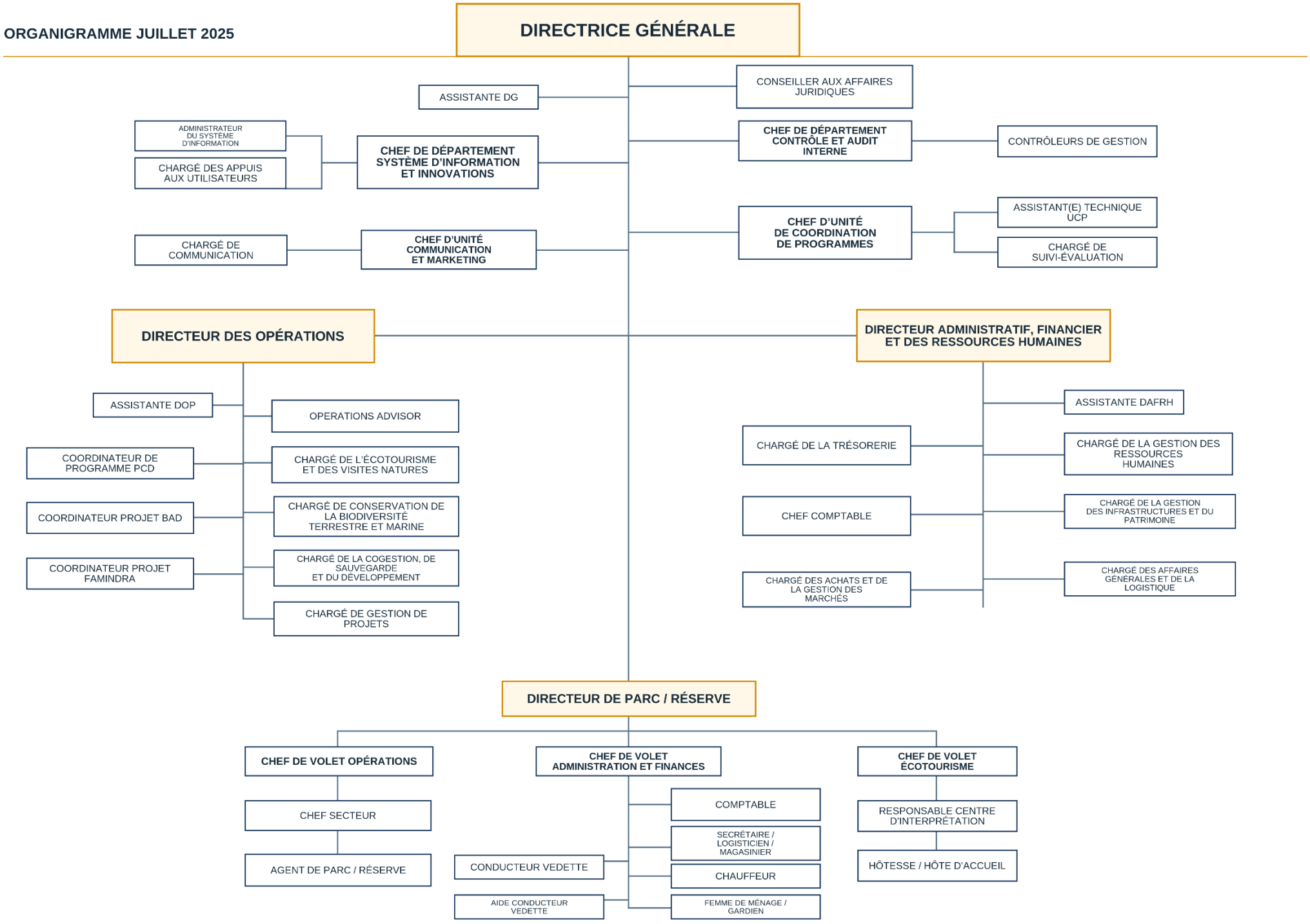
L'organisation institutionnelle de Madagascar National Parks est conçue pour assurer une gestion efficace du réseau national des aires protégées et garantir la mise en œuvre des orientations définies dans le Plan Stratégique 2024-2028. Elle repose sur une articulation entre les fonctions de gouvernance, de pilotage stratégique, d'appui technique et de gestion opérationnelle, permettant d'assurer une coordination cohérente entre le siège et les aires protégées.

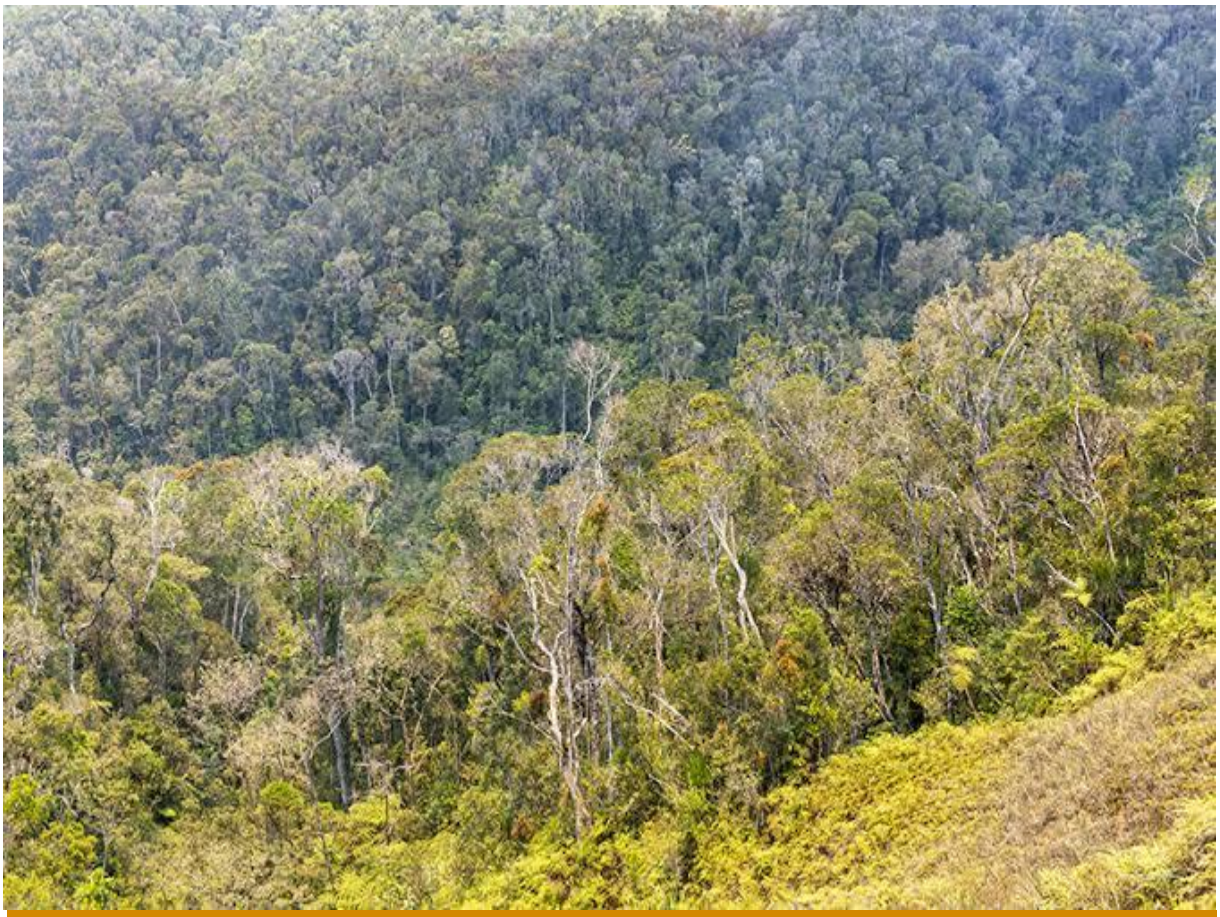
Sous l'autorité de la Direction Générale, les différentes directions et départements assurent la planification, la coordination, le suivi et l'accompagnement des activités menées sur l'ensemble du réseau. Cette organisation favorise une approche intégrée de la conservation de la biodiversité, du développement communautaire, de la gestion durable des ressources, de la mobilisation des partenariats et du renforcement des capacités institutionnelles.

L'organigramme ci-après présente la structure organisationnelle de Madagascar National Parks en vigueur en 2025.

MADAGASCAR NATIONAL PARKS

ORGANIGRAMME JUILLET 2025





CHAPITRE 2

Les faits marquants de l'année 2025

« Une année de reconnaissance, de partenariats et d'engagement au service de la conservation. »

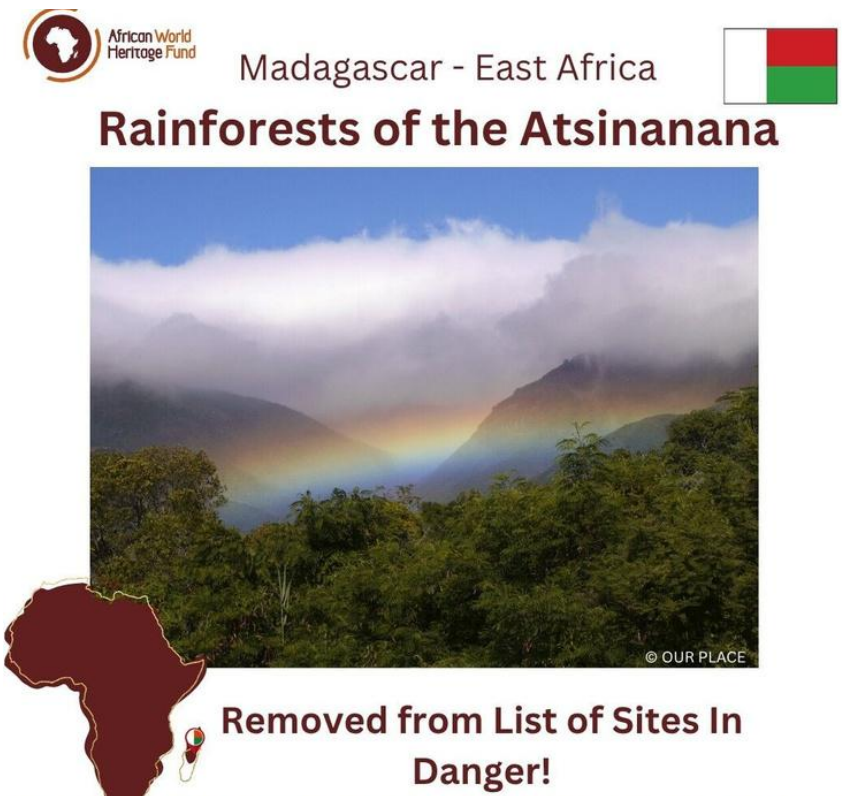
L'année 2025 marque une nouvelle étape dans la mise en œuvre du Plan Stratégique 2024-2028 de Madagascar National Parks. Dans un contexte où les enjeux liés à la conservation de la biodiversité, au changement climatique et au développement durable demeurent particulièrement importants, l'institution a poursuivi ses efforts pour renforcer la gestion des aires protégées, consolider ses partenariats et développer des initiatives porteuses d'impact.

Cette dynamique s'est traduite par plusieurs avancées majeures qui illustrent le rayonnement et la capacité d'action de Madagascar National Parks. Des reconnaissances internationales aux nouveaux programmes de conservation, en passant par le renforcement des coopérations stratégiques et les actions de modernisation, ces événements témoignent d'une institution en constante évolution, engagée au service de la préservation du patrimoine naturel malagasy.

Les pages qui suivent présentent les principaux faits marquants de l'année 2025, reflet des progrès accomplis et des engagements qui façonnent l'avenir du réseau national des aires protégées.

Chapitre 2 : Les faits marquants de l'année 2025

Retrait des Forêts Humides Atsinanana de la Liste du patrimoine mondial en péril

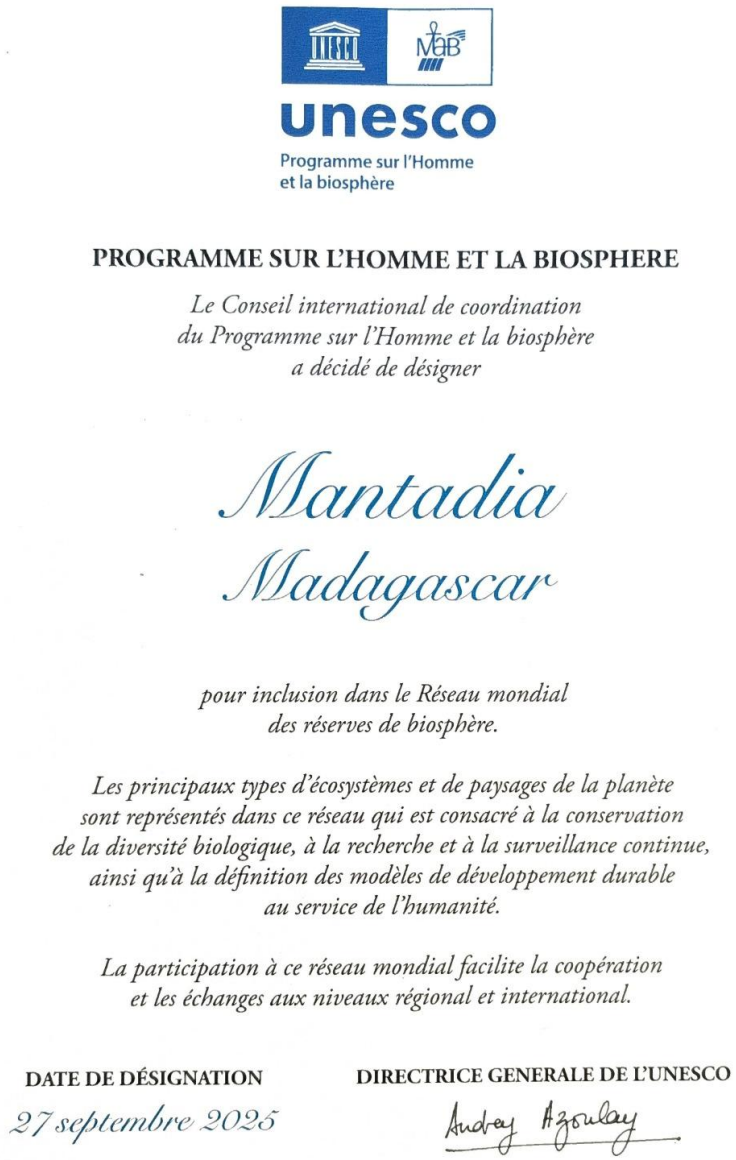


L'année 2025 a été marquée par une avancée majeure pour la conservation de la biodiversité à Madagascar avec le retrait du bien « Forêts Humides Atsinanana » de la Liste du patrimoine mondial en péril de l'UNESCO. Cette décision vient consacrer plusieurs années d'efforts déployés par l'État malagasy, Madagascar National Parks, les communautés locales et les partenaires techniques et financiers pour renforcer la protection et la gestion de ce site d'importance mondiale.

Au cours de l'année, Madagascar National Parks a assuré la préparation technique et logistique des missions de suivi réactif du Centre du Patrimoine mondial de l'UNESCO, de l'UICN et du Secrétariat de la CITES, ainsi que la coordination des consultations avec les parties prenantes concernées. L'institution a également contribué à la production des données techniques, à l'élaboration des rapports de conservation et à la formalisation des engagements de l'État Partie visant à répondre aux recommandations du Comité du patrimoine mondial.

Le retrait de ce bien de la Liste du patrimoine mondial en péril constitue une reconnaissance internationale des progrès réalisés en matière de conservation, de gouvernance et de réduction des menaces pesant sur ces écosystèmes exceptionnels. Il renforce la crédibilité de Madagascar National Parks et de Madagascar sur la scène internationale, tout en ouvrant de nouvelles perspectives en matière de coopération, de mobilisation des ressources et de valorisation du patrimoine naturel national.

Reconnaissance internationale de Mantadia comme Réserve de Biosphère de l'UNESCO



unesco
Programme sur l'Homme et la biosphère

PROGRAMME SUR L'HOMME ET LA BIOSPHERE

Le Conseil international de coordination du Programme sur l'Homme et la biosphère a décidé de désigner

Mantadia
Madagascar

pour inclusion dans le Réseau mondial des réserves de biosphère.

Les principaux types d'écosystèmes et de paysages de la planète sont représentés dans ce réseau qui est consacré à la conservation de la diversité biologique, à la recherche et à la surveillance continue, ainsi qu'à la définition des modèles de développement durable au service de l'humanité.

La participation à ce réseau mondial facilite la coopération et les échanges aux niveaux régional et international.

DATE DE DÉSIGNATION
27 septembre 2025

DIRECTRICE GENERALE DE L'UNESCO
Audrey Azoulay

L'année 2025 a également été marquée par la désignation officielle de Mantadia comme Réserve de Biosphère du Programme sur l'Homme et la Biosphère (MAB) de l'UNESCO. Cette reconnaissance internationale, prononcée le 27 septembre 2025, intègre Mantadia au Réseau mondial des réserves de biosphère, qui rassemble des territoires démonstratifs conciliant conservation de la biodiversité, développement durable et recherche scientifique.

Cette distinction est le résultat des efforts conjoints de Madagascar National Parks, de l'État malagasy, des communautés locales et des différents partenaires engagés dans la gestion durable du paysage de Mantadia. Le processus a nécessité la constitution d'un dossier technique répondant aux critères internationaux de l'UNESCO, mettant en avant la richesse écologique du site, son rôle dans la conservation des écosystèmes forestiers de l'Est de Madagascar ainsi que les mécanismes de gouvernance impliquant les acteurs locaux.

L'inscription de Mantadia au Réseau mondial des réserves de biosphère renforce le rayonnement international de Madagascar National Parks et constitue une opportunité importante pour le développement de la recherche scientifique, la coopération internationale, l'éducation environnementale et la mobilisation de nouveaux partenariats. Cette reconnaissance vient également consolider les efforts de conservation entrepris dans le corridor forestier de l'Est tout en valorisant les initiatives de développement durable menées au bénéfice des communautés riveraines.

Lancement de deux programmes structurants pour la mise en œuvre du Plan Stratégique de MNP

L'année 2025 a été marquée par le démarrage effectif de deux programmes d'envergure qui viennent renforcer significativement les capacités d'intervention de Madagascar National Parks : le programme FAMINDRA (Faritra Arovana Mirindra) financé par l'Union Européenne à travers la KfW et le Projet de Résilience Climatique par la Préservation de la Biodiversité des Parcs (PRCPB) financé par la Banque Africaine de Développement.

Le programme FAMINDRA constitue l'une des principales initiatives de l'Union Européenne en faveur de la conservation de la biodiversité à Madagascar. Mis en œuvre avec l'appui de la KfW et de la FAPBM, il vise à renforcer la gestion durable et inclusive des ressources naturelles terrestres et marines, à consolider le financement des aires protégées et à améliorer les conditions de vie des communautés riveraines. Le programme prévoit notamment des investissements en infrastructures, équipements, développement communautaire, gouvernance et renforcement institutionnel au profit du réseau des aires protégées.



Parallèlement, le lancement du PRCPB marque une nouvelle étape dans l'intégration des enjeux climatiques au sein de la gestion des aires protégées. Financé par la Banque Africaine de Développement, ce projet vise à renforcer la résilience des écosystèmes et des communautés face aux effets du changement climatique tout en soutenant le développement d'activités économiques durables autour des aires protégées. Plusieurs sites prioritaires du réseau MNP bénéficient déjà des premières actions préparatoires et des investissements programmés dans le cadre de ce projet.



Au-delà des financements mobilisés, ces deux programmes traduisent la confiance renouvelée des partenaires techniques et financiers envers Madagascar National Parks et constituent des leviers majeurs pour

accélérer la mise en œuvre du Plan Stratégique 2024-2028. Ils contribueront directement au renforcement de la conservation de la biodiversité, à l'amélioration de la gouvernance des aires protégées, au développement des communautés locales et à la résilience climatique des territoires protégés.

Renforcement des partenariats stratégiques à travers la signature et le renouvellement de conventions

L'année 2025 a été marquée par une dynamique soutenue de développement et de consolidation des partenariats institutionnels de Madagascar National Parks. Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan Stratégique 2024-2028, MNP a poursuivi le renforcement de sa coopération avec les administrations publiques, les organisations de la société civile, les institutions académiques, les organismes de recherche ainsi que les partenaires techniques et financiers nationaux et internationaux.

Au cours de l'exercice, plus de 25 conventions et protocoles d'accord (MoU) ont été signés ou renouvelés. Ces partenariats couvrent plusieurs domaines stratégiques, notamment la conservation de la biodiversité, la recherche scientifique, le développement communautaire, l'écotourisme, le renforcement des capacités institutionnelles ainsi que le financement durable des aires protégées.

Les conventions conclues concernent aussi bien des partenaires nationaux — ministères sectoriels, universités, centres de recherche, ONG et collectivités territoriales — que des partenaires internationaux, incluant des bailleurs de fonds, des réseaux scientifiques et des organisations spécialisées dans la conservation. Plusieurs conventions spécifiques de financement ont également été établies afin de soutenir la gestion opérationnelle des aires protégées et la mise en œuvre des programmes prioritaires du réseau.



Parallèlement, des échanges stratégiques ont été engagés avec des partenaires historiques tels que WWF et WCS afin d'identifier de nouvelles opportunités de collaboration fondées sur les besoins prioritaires de Madagascar National Parks et les domaines d'expertise respectifs des institutions. Ces démarches visent à développer des partenariats à forte valeur ajoutée, capables d'apporter des contributions techniques, scientifiques et financières au bénéfice de la conservation de la biodiversité et du développement durable des territoires protégés.

Cette dynamique témoigne de la crédibilité institutionnelle de Madagascar National Parks et de sa capacité à fédérer un large éventail d'acteurs autour d'une vision commune de la conservation et du développement durable à Madagascar.

Modernisation des services et relance de l'écotourisme

L'année 2025 a été caractérisée par une accélération de la transformation digitale de Madagascar National Parks et par la poursuite des efforts de valorisation des aires protégées à travers le développement de l'écotourisme. Cette dynamique s'est traduite par la mise en œuvre progressive du Schéma Directeur Informatique, le renforcement des infrastructures numériques, l'acquisition d'équipements informatiques stratégiques et la préparation du déploiement de nouvelles solutions de gestion et de suivi institutionnel.

Parallèlement, les activités écotouristiques ont poursuivi leur redressement avec une fréquentation atteignant 240 927 visiteurs, soit une progression d'environ 35 % par rapport à l'année précédente. Cette évolution reflète à la fois l'attractivité croissante des aires protégées gérées par MNP et les efforts engagés pour améliorer l'expérience des visiteurs, la qualité des services et la promotion des destinations écotouristiques.



Les investissements réalisés dans les infrastructures, les équipements et les outils numériques contribuent non seulement à renforcer l'efficacité opérationnelle de l'institution, mais également à améliorer la gestion des sites, la collecte de données, le suivi des performances et la qualité des services proposés aux visiteurs. Cette modernisation constitue un levier essentiel pour renforcer la durabilité financière de MNP et soutenir la mise en œuvre de son Plan Stratégique 2024-2028.



CHAPITRE 3

Résultats institutionnels 2025

Les performances institutionnelles au service de la mise en œuvre du Plan Stratégique.

CHAPITRE 3 : Résultats institutionnels 2025

L'année 2025 a été marquée par la poursuite de la mise en œuvre du Plan Stratégique 2024-2028 de Madagascar National Parks, qui constitue le cadre de référence guidant l'ensemble des actions de l'institution en faveur de la conservation de la biodiversité et du développement durable.

Les résultats présentés dans ce chapitre mettent en évidence les principales réalisations enregistrées au cours de l'exercice 2025 selon les cinq axes stratégiques du Plan. Ils illustrent les progrès accomplis dans la conservation des aires protégées, le renforcement de la cogestion avec les communautés, la mobilisation des ressources, l'amélioration de la gouvernance institutionnelle ainsi que le rayonnement national et international de Madagascar National Parks.

Cette présentation s'appuie sur les données consolidées des différents programmes et projets mis en œuvre par Madagascar National Parks. Elle traduit l'engagement de l'institution à assurer un suivi rigoureux de ses performances, à mesurer les résultats obtenus et à renforcer une culture de redevabilité fondée sur des données fiables et vérifiables.

3.1. Axe 1 – Conservation de la biodiversité terrestre et marine

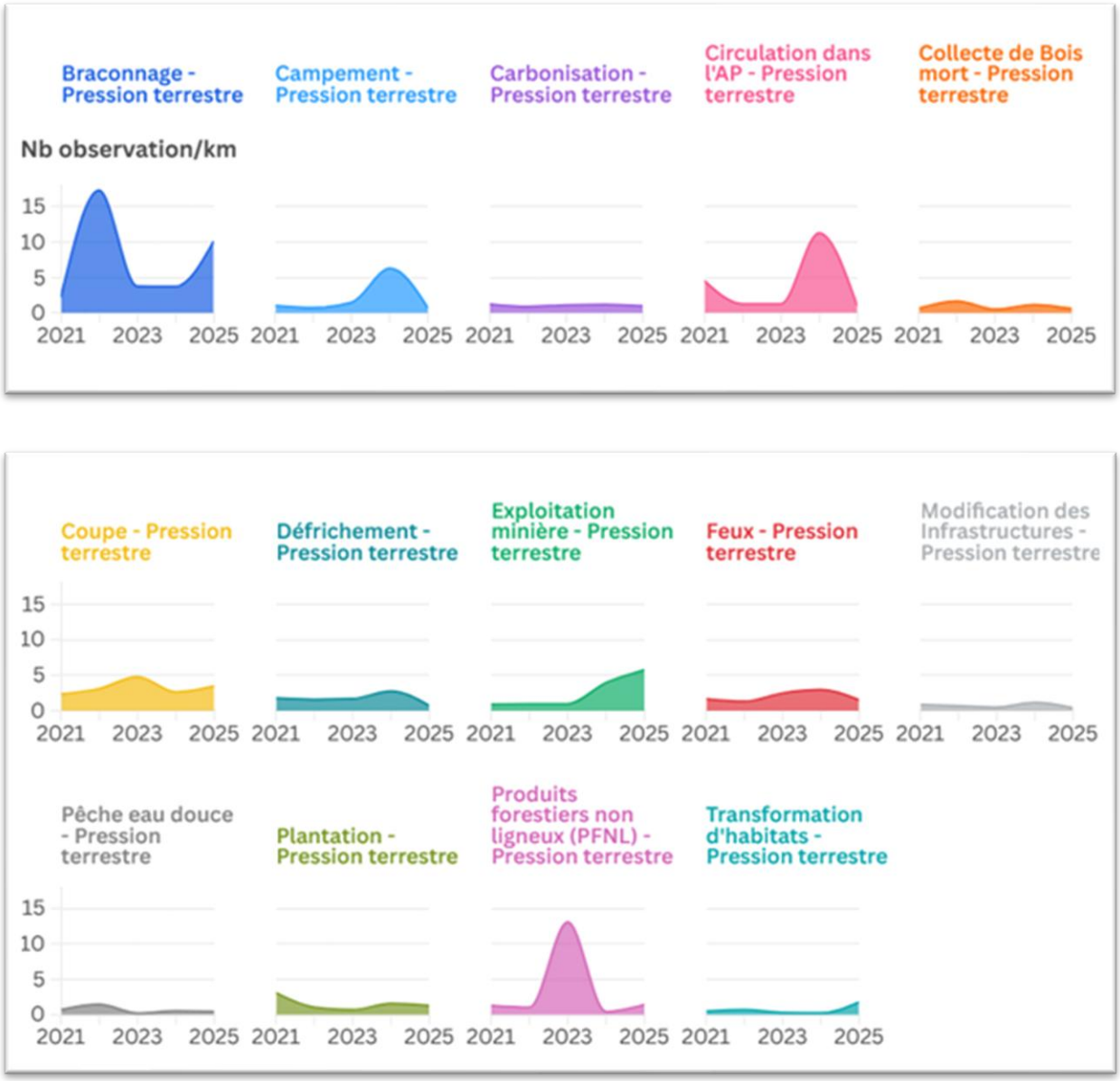
La conservation de la biodiversité constitue le cœur de la mission de Madagascar National Parks. En 2025, les interventions menées sur les 43 Aires Protégées du réseau ont porté sur la surveillance et la gestion des pressions, la restauration des habitats dégradés ainsi que le suivi des espèces et des écosystèmes terrestres et marins. Les résultats font apparaître des avancées dans la maîtrise de certaines pressions, mais aussi des points de vigilance, notamment l'évolution de la déforestation et la persistance d'activités illicites dans certains sites.

Gestion des pressions

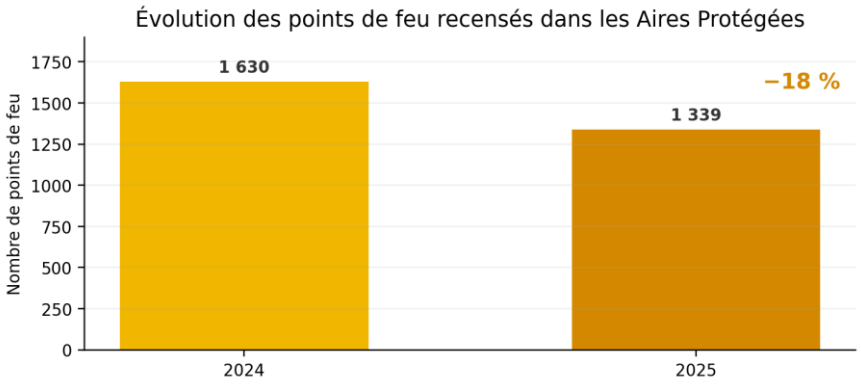
L'année 2025 a été marquée par un travail de structuration des interventions de gestion des pressions. Des stratégies spécifiques relatives au braconnage, à la coupe illicite et à la pêche illicite ont été élaborées par MNP sans l'accompagnement de Dorsch Impact (DI). En parallèle, les stratégies portant sur la gestion des feux, l'occupation illicite des terres et l'exploitation minière ont été mises à jour.

Sur le terrain, l'ensemble des missions de patrouille prévues a été exécuté, soit un taux de réalisation de 100 %. Les données issues des patrouilles indiquent que, parmi les 14 types de pressions suivis, 64 % ont connu une tendance globale à la diminution au niveau des Aires Protégées au cours de l'année 2025.

Les points de feu recensés ont diminué de 18 %, passant de 1 630 en 2024 à 1 339 en 2025, malgré la survenue d'un incendie majeur à Ankarafantsika. Cette évolution est notamment associée à la mise en œuvre des stratégies de gestion et de lutte contre les feux. Neuf Aires Protégées ont démontré une maîtrise des feux, notamment BBL, MKA, ISL et MNB. À l'inverse, une augmentation des activités d'exploitation minière et de certains cas de braconnage a été observée dans des sites tels qu'ANJ, MRT et TSP.



Evolution des pressions constatées par les patrouilles (types confondus) source SMART (nombre d'observation par km)



Évolution des points de feu recensés dans les Aires Protégées en 2024 et 2025.

Une formation de recyclage portant sur les dispositifs opérationnels et organisationnels de lutte contre les feux de végétation a été organisée à Ranomafana. dispensée par des sapeurs-pompiers de Marseille, cette session a permis aux représentants de cinq aires protégées (Parc National de Ranomafana, Parc National de Marolambo, Parc National de Befotaka-Midongy du Sud, Parc National d'Andohahela et Réserve Spéciale de Manombo) gérées par Madagascar National Parks, de renforcer leurs compétences en préparation physique et mentale, en secourisme, ainsi qu'en cohésion d'équipe, éléments essentiels pour une intervention efficace en situation d'incendie.

Par ailleurs, l'année 2025 a été marquée par la conduite des études relatives à la matérialisation des limites marines de Nosy Hara, constituant une étape clé dans le processus de sécurisation et de gestion spatiale de cette aire protégée.

39 Plans d'Aménagement et de Gestion (PAG) ont été validés au niveau national, auxquels s'ajoutent 2 validations au niveau régional. Les quatre PAG restants (CSM, AHL, MRJ et ANJ) seront finalisés au début de l'année 2026.

Restauration

L'analyse des zones dégradées au sein des 43 aires protégées, réalisée en 2024, a constitué une base de référence pour l'élaboration du plan de restauration écologique. En 2025, un inventaire des interventions de restauration mises en œuvre depuis 2020 a permis d'établir un état initial (T0) des zones présentant un potentiel de régénération végétale.

Par ailleurs, des plans de restauration spécifiques aux zones dégradées ont été élaborés pour les sites de MKA, RAN et AKF, en vue de renforcer et d'orienter les actions de restauration au sein des aires protégées. En complément, des études d'évaluation de l'état de dégradation des zones potentielles de restauration ont été conduites dans les sites d'ISL, MRL, KRM et MSL.

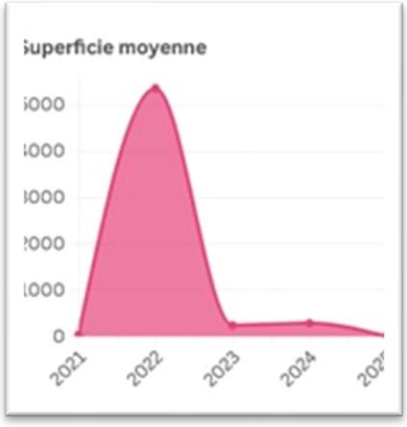
En termes de mise en œuvre, un taux de réalisation de 74 % des activités de restauration a été atteint, comprenant 19,37 hectares de restauration passive et 21,57 hectares de reboisement.



Restauration passive (Ha)



Reboisement (Ha)



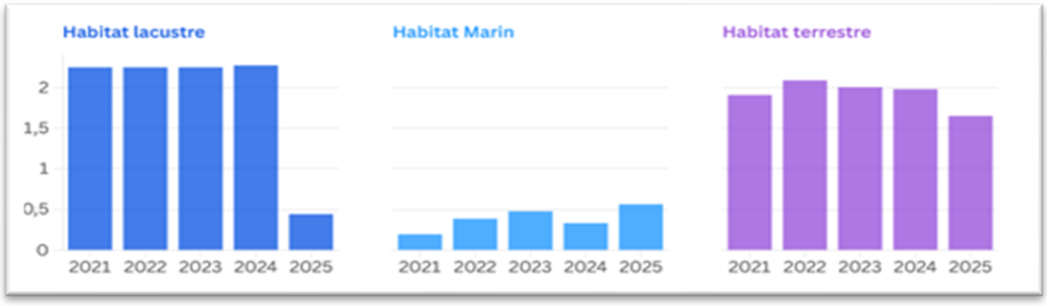
Ha Traités d'espèces envahissantes

Suivi écologique

Le taux de réalisation du suivi écologique a atteint 91 % en 2025. Ce suivi repose sur l'observation des cibles de conservation et a été renforcé par l'opérationnalisation de nouveaux dispositifs, conformément au protocole actualisé. Toutefois, les sites de NSV, KRM et MSL n'ont pas réalisé de suivi écologique marin au cours de cette période. Pour le suivi terrestre, une diminution des effectifs de tortues a été observée en 2025, pouvant traduire une intensification des pressions liées au braconnage. À l'inverse, le nombre de lémuriens observés par kilomètre a augmenté, ce qui constitue un signal favorable pour le suivi de ces espèces endémiques et de leur état de conservation.

Les suivis écologiques marins conduits sur la période 2024–2025 dans les parcs marins de MSL, MNN, NSV et NSH indiquent une couverture en coraux durs vivants comprise entre 28,1 % et 51,5 %. Selon la classification proposée par Obura et Grimsditch (2009), ces valeurs correspondent à un état de santé globalement moyen des récifs coralliens suivis.

Habitat



Log des indicateurs de cible de conservation habitat (Ha)

Espèce



Log des indicateurs de cible de conservation espèce (Individus/Ha)

Le renforcement des compétences en suivi écologique marin a porté sur plusieurs domaines. Au total, 29 agents ont validé leur certification en plongée sous-marine (PADI). Par ailleurs, 31 personnels, dont 17 agents de parc, ont suivi une formation consacrée au suivi écologique des herbiers marins, en partenariat avec l'OCPP-JNCC. Cinq agents ont également été formés à la cartographie des habitats marins, avec l'Institut Halieutique et des Sciences Marines et le projet Large-Scale Seagrass Mapping and Management Initiative (LaSMMI).

Des formations en ligne sur l'analyse des données, les protocoles de suivi des oiseaux marins en mer et en zone côtière, ainsi que des mammifères marins, ont associé les équipes des huit parcs marins. En parallèle, un protocole de suivi des herbiers marins a été élaboré et la coordination des activités marines est devenue pleinement opérationnelle.Le suivi écologique terrestre a également fait l'objet de formations dans les sites d'AHL et de MRJ, dans le cadre du projet BIOCOM. Ces sessions ont notamment permis la production de 350 guides d'identification couvrant les amphibiens, les reptiles, les mammifères et les oiseaux, dont 200 destinés à MRJ et 150 à AHL.

Afin d'appuyer les Unités de Gestion dans le suivi de leurs cibles de conservation, un tableau de bord écologique a été développé et opérationnalisé en 2025. Il permet de visualiser, pour chaque dispositif et par secteur, le nombre d'individus observés lors des suivis mensuels. Il intègre également un suivi de la performance des agents et des Comités Locaux de Parc (CLP), afin de contribuer à l'évaluation et à l'amélioration de la fiabilité des données collectées.

Résultats stratégiques 2025

- 100 % des missions de patrouille prévues ont été réalisées ; 64 % des 14 types de pressions suivis ont enregistré une tendance globale à la diminution.
- Les points de feu ont reculé de 18 %, passant de 1 630 en 2024 à 1 339 en 2025 ; neuf Aires Protégées ont démontré une maîtrise des feux.
- 39 PAG ont été validés au niveau national et deux au niveau régional ; quatre PAG restaient à finaliser au début de 2026.
- Le taux de réalisation des activités de restauration a atteint 74 %, pour une superficie totale de 40,94 hectares : 19,37 hectares de restauration passive et 21,57 hectares de reboisement.
- Le taux de réalisation du suivi écologique s'est établi à 91 %. La couverture en coraux durs vivants mesurée sur quatre parcs marins suivis entre 2024 et 2025 se situe entre 28,1 % et 51,5 %.
- La proportion des Aires Protégées classées à niveau de menace élevé est passée de 7,3 % en 2024 à 2,3 % en 2025, tandis que l'indice moyen d'efficacité de gestion (METT) est passé de 74 % à 77 %.
- Le taux de déforestation observé a toutefois augmenté, passant de 0,57 % en 2024 à 1,15 % en 2025, ce qui confirme la nécessité de renforcer les actions de prévention et de restauration dans les sites concernés.

3.2. Axe 2 – Cogestion, développement et sauvegarde

En 2025, Madagascar National Parks a poursuivi ses efforts visant à renforcer la participation des communautés locales et des parties prenantes à la gestion durable des aires protégées. Les mécanismes de cogestion ont été consolidés à travers l'animation des plateformes de concertation, la tenue des réunions des Comités Locaux de Parc (CLP), des COSAP ainsi que les échanges réguliers avec les collectivités territoriales, les organisations communautaires et les autres acteurs engagés dans la conservation.

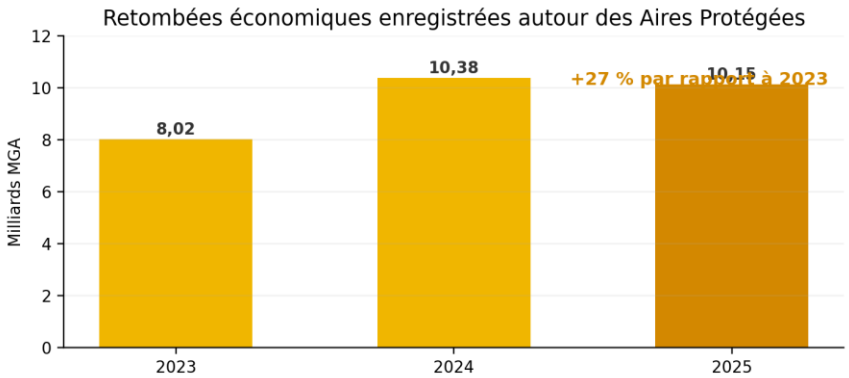
Les actions de sensibilisation et d'éducation environnementale ont été intensifiées auprès des communautés riveraines, des établissements scolaires et des décideurs locaux. Ces initiatives ont contribué à renforcer la compréhension des enjeux de conservation et à promouvoir une gestion plus durable des ressources naturelles. Plusieurs manifestations et campagnes de mobilisation ont également été organisées afin de favoriser l'appropriation des objectifs de conservation par les populations locales.

Les interventions de développement communautaire se sont poursuivies à travers l'appui aux activités génératrices de revenus, la mise en œuvre de microprojets de développement local et la participation des communautés aux activités de restauration écologique. Ces actions visent à renforcer la résilience des ménages riverains tout en réduisant les pressions exercées sur les ressources naturelles des aires protégées.

Sur le plan de la sauvegarde environnementale et sociale, Madagascar National Parks a poursuivi le renforcement de ses mécanismes institutionnels à travers la structuration des bases de données de suivi, la consolidation du mécanisme de gestion des doléances, l'amélioration du dispositif de suivi des incidents et accidents ainsi que le développement d'outils harmonisés pour le suivi des exigences environnementales et sociales des différents projets. Ces avancées contribuent à une meilleure prise en compte des risques environnementaux et sociaux dans la mise en œuvre des activités du réseau.

Résultats stratégiques 2025

- Les retombées économiques autour des Aires Protégées atteignent 10,147 milliards MGA en 2025 : +27 % par rapport à la valeur de référence de 2023, malgré une légère baisse par rapport à 2024.



Retombées économiques autour des Aires Protégées, 2023-2025.

- Les mécanismes de participation communautaire ont été maintenus et renforcés à travers les différentes plateformes de gouvernance locale.
- Les actions de développement communautaire et les microprojets ont contribué au renforcement de la résilience des populations riveraines et à la réduction des pressions sur les ressources naturelles.
- Les dispositifs de sauvegarde environnementale et sociale ont connu des avancées significatives grâce à la mise en place d'outils de suivi, de gestion des doléances et de suivi des incidents conformément aux exigences des partenaires techniques et financiers.



Des uniformes ont été remis aux membres des CLP de Cap Sainte-Marie pour soutenir leur engagement dans la protection de l'aire protégée. La rencontre a également permis de rappeler leur rôle dans la protection des tortues et de présenter les représentants du COSAP, afin de renforcer la collaboration communautaire.



3.3. Axe 3 – Durabilité financière et partenariats

Au cours de l'année 2025, Madagascar National Parks a poursuivi ses efforts visant à renforcer la durabilité financière du réseau des aires protégées et à consolider les partenariats stratégiques nécessaires à la mise en œuvre de son Plan Stratégique 2024-2028. Les actions menées ont porté sur le développement de l'écotourisme, la mobilisation de nouvelles ressources financières, le renforcement des mécanismes de financement durable ainsi que l'élargissement du portefeuille de partenaires techniques et financiers.

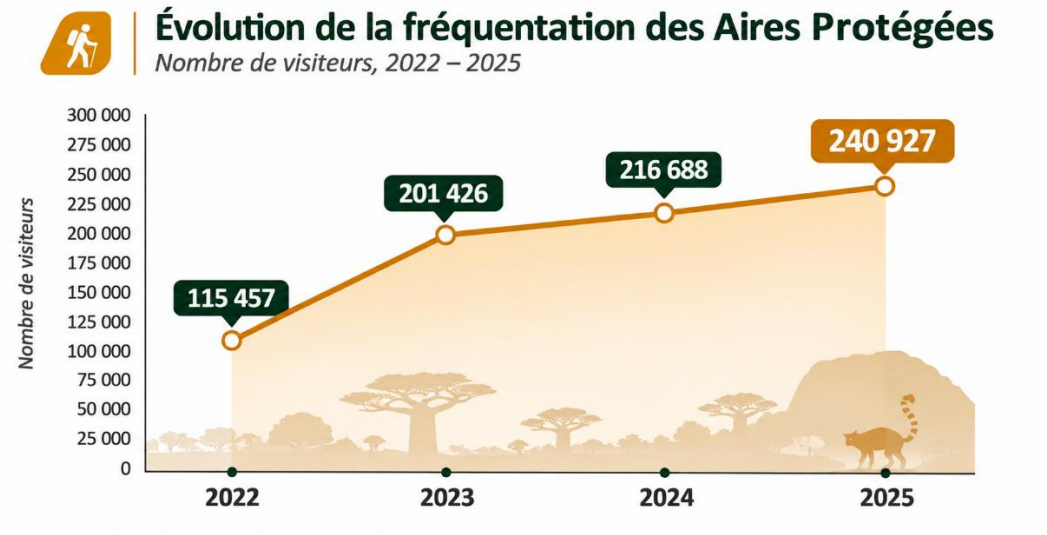
La relance du secteur écotouristique s'est poursuivie grâce à l'amélioration progressive des infrastructures d'accueil, à la promotion des destinations écotouristiques et à la consolidation des collaborations avec les opérateurs du secteur. Ces efforts ont contribué à renforcer l'attractivité des aires protégées et à soutenir les revenus générés par les activités touristiques.

Parallèlement, Madagascar National Parks a renforcé sa stratégie de mobilisation des ressources à travers le développement de nouveaux partenariats institutionnels, la préparation de projets structurants et l'exploration de mécanismes innovants de financement de la conservation. L'année 2025 a notamment été marquée par le lancement opérationnel des projets FAMINDRA et PRCPB, qui viennent renforcer les capacités d'intervention de l'institution en matière de conservation, de résilience climatique et de développement communautaire.

La dynamique de partenariat s'est également traduite par la signature et le renouvellement de nombreuses conventions avec des institutions publiques, des organisations de conservation, des universités, des organismes de recherche ainsi que des partenaires techniques et financiers. Ces collaborations contribuent au renforcement des capacités institutionnelles, à l'amélioration de la gestion des aires protégées et à la diversification des sources de financement.

Résultats stratégiques 2025

- Recettes touristiques : Selon les états financiers audités, le chiffre d'affaires de MNP issu des droits d'entrée dans les Aires Protégées (DEAP) et des autres droits liés aux activités touristiques a atteint 7,328 milliards MGA en 2025, contre 6,936 milliards MGA en 2024, soit une progression de 5,65 %. Les DEAP représentent la principale composante de ces recettes, avec 6,999 milliards MGA enregistrés en 2025.
- -Fréquentation touristique : La fréquentation des Aires Protégées a poursuivi sa progression pour atteindre 240 927 visiteurs en 2025, contre 216 688 en 2024, soit une hausse de 11,2 %. Depuis 2022, où 115 457 visiteurs avaient été enregistrés, la fréquentation a plus que doublé (+108,7 %), confirmant la reprise et le renforcement progressif de l'attractivité du réseau des Aires Protégées.



- Plus de 25 conventions et protocoles d'accord ont été signés ou renouvelés au cours de l'année avec des partenaires nationaux et internationaux.
- Le lancement des projets FAMINDRA et PRCPB a permis de renforcer les perspectives de financement et d'investissement au profit du réseau des aires protégées.
- Les mécanismes de financement durable et les partenariats stratégiques continuent de constituer des leviers essentiels pour assurer la pérennité des actions de conservation et de développement mises en œuvre par Madagascar National Parks.



3.4. Axe 4 – Gouvernance et management

En 2025, Madagascar National Parks a poursuivi les actions visant à renforcer sa gouvernance institutionnelle, moderniser ses outils de gestion et améliorer la performance de ses fonctions support. Les efforts engagés ont porté notamment sur le développement des ressources humaines, la modernisation du système d'information, l'amélioration de la gestion du patrimoine ainsi que le renforcement des dispositifs de management de la qualité.

Sur le plan des ressources humaines, plusieurs initiatives ont été menées afin d'améliorer la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Les travaux relatifs à l'élaboration du Plan de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) ont progressé au cours de l'année, constituant une étape importante pour mieux anticiper les besoins futurs de l'institution et accompagner le développement des compétences du personnel.

La modernisation des systèmes de gestion s'est poursuivie à travers la mise en œuvre du Schéma Directeur Informatique (SDI). Les travaux préparatoires au déploiement des applications TOM2PAIE et TOM2MONITORING ont été engagés, parallèlement au renforcement des infrastructures informatiques, à l'acquisition d'équipements numériques et au développement des capacités des équipes chargées de leur administration et de leur utilisation.

Par ailleurs, Madagascar National Parks a poursuivi le renforcement de son système de management de la qualité ainsi que l'amélioration de ses outils de pilotage et de suivi institutionnel. Les travaux de structuration des référentiels techniques et de mise à jour des inventaires du patrimoine matériel et immobilier se sont également poursuivis afin d'améliorer la planification des investissements et la gestion des ressources.

Résultats stratégiques 2025

- La certification ISO 9001 a été maintenue, confirmant la conformité du système de management de la qualité aux exigences internationales.
- Le Plan de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) a été élaboré et constitue désormais une référence pour le développement futur des ressources humaines.
- Le déploiement du Schéma Directeur Informatique (SDI) se poursuit avec la préparation des solutions TOM2PAIE et TOM2MONITORING prévues pour les prochaines phases de mise en œuvre.
- Les référentiels techniques relatifs aux besoins en équipements et infrastructures ont été finalisés, tandis que les inventaires du patrimoine sont en cours de validation afin d'établir une situation de référence consolidée.
- Les actions préparatoires à la mise en place du système de management de la santé et de la sécurité au travail conformément à la norme ISO 45001 se sont poursuivies au cours de l'année.

3.5. Axe transversal – Notoriété et redevabilité

Au cours de l'année 2025, Madagascar National Parks a poursuivi ses efforts visant à renforcer sa notoriété, sa crédibilité institutionnelle et sa redevabilité auprès des partenaires, des communautés locales, des décideurs et du grand public. Cette dynamique s'est traduite par la consolidation de plusieurs reconnaissances internationales, le renforcement des actions de communication institutionnelle et la valorisation des résultats obtenus en matière de conservation et de gestion des aires protégées.

Les activités de plaidoyer et de coopération internationale ont permis à Madagascar National Parks de maintenir un dialogue actif avec les organisations internationales, les réseaux spécialisés et les partenaires techniques et financiers. Plusieurs missions d'évaluation, ateliers techniques et événements internationaux ont contribué à renforcer le positionnement de l'institution dans les domaines de la conservation de la biodiversité, du développement durable et de la gestion des aires protégées.

Parallèlement, les actions de communication institutionnelle ont été poursuivies afin d'améliorer la visibilité des réalisations du réseau et de promouvoir les valeurs portées par Madagascar National Parks. Les différentes reconnaissances obtenues au cours de l'année témoignent des progrès accomplis en matière de gestion, de conservation et de gouvernance des aires protégées.

Résultats stratégiques 2025

- Les Forêts Humides Atsinanana ont été retirées de la Liste du patrimoine mondial en péril de l'UNESCO, marquant une avancée majeure pour la conservation du patrimoine naturel malagasy.
- Mantadia-Analamazaotra a été officiellement reconnue comme Réserve de Biosphère de l'UNESCO, renforçant la présence de Madagascar au sein du Réseau mondial des Réserves de Biosphère.
- Les travaux préparatoires à la candidature du Géoparc Isalo au statut de Géoparc mondial UNESCO se sont poursuivis à travers la mise en place des mécanismes de gouvernance, l'appui des experts internationaux et la structuration du dossier de candidature.
- Quatre Aires Marines Protégées du réseau MNP ont été proposées dans le cadre de l'initiative internationale Blue Parks, visant à promouvoir l'excellence de la gestion des espaces marins protégés.
- Les activités relatives aux sites RAMSAR, aux Réserves de Biosphère et aux autres labels internationaux ont été poursuivies afin de renforcer la reconnaissance et la valorisation du réseau des aires protégées de Madagascar National Parks.
- Les actions de communication, de plaidoyer et de redevabilité ont contribué à renforcer la visibilité institutionnelle de Madagascar National Parks aux niveaux national et international.



CHAPITRE 4

Performance financière

Chapitre 4. Performance financière

4.1. Aperçu financier de l'exercice 2025

Les états financiers de Madagascar National Parks arrêtés au 31 décembre 2025 ont fait l'objet d'un audit par le cabinet 3A Madagascar. Le commissaire aux comptes a émis une opinion sans réserve, assortie d'un paragraphe d'observation. Les chiffres ci-dessous sont repris des états financiers audités et présentés en Ariary.

L'exercice se clôture sur un résultat net déficitaire de 2,898 milliards MGA, contre un déficit de 2,459 milliards MGA en 2024. Les subventions d'exploitation reçues ont atteint 35,935 milliards MGA. Le chiffre d'affaires comptable s'élève à 7,328 milliards MGA, tandis que les charges ordinaires atteignent 53,758 milliards MGA.

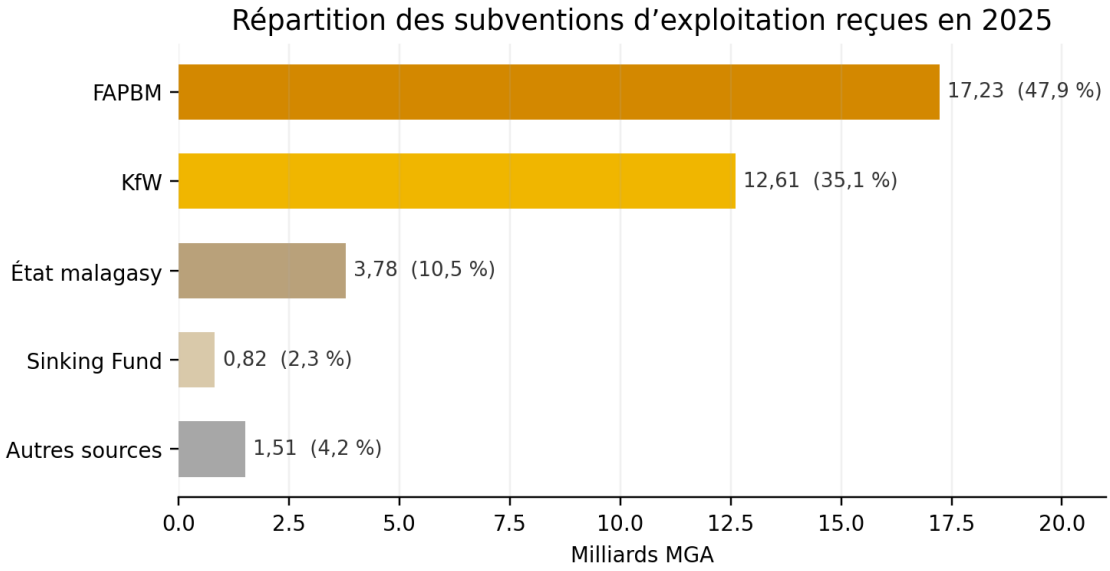
Sur le plan patrimonial, le total net du bilan s'élève à 30,608 milliards MGA au 31 décembre 2025, contre 42,568 milliards MGA au 31 décembre 2024. Les capitaux propres ressortent à 17,719 milliards MGA, contre 31,310 milliards MGA un an auparavant. L'exercice 2025 se traduit également par une variation nette de trésorerie négative de 6,382 milliards MGA, alors que celle-ci était positive de 7,389 milliards MGA en 2024.

Indicateur financier	2025 (MGA)	2024 (MGA)	Évolution
Chiffre d'affaires comptable	7 327 529 600	6 935 756 100	+5,6 %
Subventions d'exploitation	35 935 078 498	29 773 274 670	+20,7 %
Consommation de l'exercice	21 027 360 451	17 511 257 820	+20,1 %
Charges de personnel	19 576 714 313	15 444 558 273	+26,8 %
Total des produits des activités ordinaires	50 859 930 136	41 862 021 698	+21,5 %
Total des charges des activités ordinaires	53 758 158 887	44 320 787 696	+21,3 %
Résultat net de l'exercice	-2 898 228 751	-2 458 765 999	Déficit en hausse de 17,9 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31/12	17 028 267 456	23 409 146 862	-27,3 %

4.2. Sources de financement de Madagascar National Parks

Les subventions d'exploitation constituent la principale ressource comptabilisée dans le compte de résultat 2025. Elles totalisent 35,935 milliards MGA, contre 29,773 milliards MGA en 2024.

La FAPBM représente 47,9 % des subventions d'exploitation reçues en 2025, suivie de la KfW (35,1 %) et de l'État malagasy (10,5 %). Les autres contributions sont réparties entre le Sinking Fund et plusieurs partenaires et mécanismes de financement.



Détail des subventions d'exploitation reçues en 2025

Source des subventions d'exploitation	Montant 2025 (MGA)	Part du total
FAPBM	17 227 521 812	47,9 %
KfW	12 605 973 801	35,1 %
État malagasy (fonds carbone / PREAA)	3 779 144 865	10,5 %
Sinking Fund	815 439 351	2,3 %
Autres bailleurs	688 056 962	1,9 %
IIED	349 100 242	1,0 %
WCS	216 631 764	0,6 %
IDA / GEF	183 305 369	0,5 %
SAF FJKM	68 321 065	0,2 %
Union européenne	1 583 267	<0,1 %
TOTAL	35 935 078 498	100 %

4.3. Évolution des recettes écotouristiques

Le chiffre d'affaires comptable de MNP, tel que présenté dans le CAC, s'établit à 7,328 milliards MGA en 2025, contre 6,936 milliards MGA en 2024, soit une progression de 5,6 %. Il comprend les droits d'entrée aux parcs, les droits pour chercheurs et cinéastes ainsi que les autres droits d'entrée.

La fréquentation des Aires Protégées a atteint 240 927 visiteurs en 2025, contre 216 688 en 2024, soit une progression de 11,18 %. Cette hausse concerne toutes les catégories de visiteurs : les adultes étrangers (+11,80 %), les adultes malagasy (+9,99 %), les enfants étrangers (+19,96 %) et les enfants nationaux (+3,44 %).

La progression de la fréquentation confirme le rôle de l'écotourisme dans la valorisation du réseau. Elle renforce également l'enjeu d'améliorer la qualité de l'accueil, la diversification des offres et l'entretien des infrastructures touristiques.

4.4. Principaux investissements réalisés en 2025

Selon les états financiers audités, les acquisitions d'immobilisations comptabilisées par Madagascar National Parks au cours de l'exercice 2025 s'élèvent à 1,822 milliard MGA. Elles concernent principalement les autres immobilisations corporelles (815,1 millions MGA), les immobilisations en cours (534,8 millions MGA) et les matériels de transport (341,9 millions MGA). Les autres acquisitions portent notamment sur les installations techniques, les équipements techniques, l'électrification et l'adduction d'eau ainsi que les terrains.

4.5. Mobilisation des partenariats et nouveaux financements

En 2025, la mobilisation des partenariats s'est traduite par le renouvellement des conventions avec la FAPBM, la signature de la convention FAMINDRA, la poursuite du financement KfW et la mobilisation de financements complémentaires auprès de partenaires tels que l'État malagasy, le Sinking Fund, WCS, l'IIED et d'autres bailleurs. Plus de 25 conventions et protocoles d'accord ont par ailleurs été signés ou renouvelés au cours de l'année.

4.6. Défis financiers et perspectives

- La situation financière de 2025 met en évidence une dépendance importante aux subventions d'exploitation, qui représentent 35,935 milliards MGA, ainsi qu'une progression des principales charges. Les charges de personnel atteignent 19,577 milliards MGA (+26,8 % par rapport à 2024) et la consommation de l'exercice s'élève à 21,027 milliards MGA (+20,1 %).
- La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissent à 17,028 milliards MGA au 31 décembre 2025, contre 23,409 milliards MGA un an plus tôt. Cette évolution appelle à maintenir une planification rapprochée des décaissements, à diversifier les ressources et à renforcer la prévisibilité des financements pluriannuels.
- La poursuite des démarches de financement durable, notamment les partenariats liés à la biodiversité et au climat, les revenus carbone et le développement des recettes écotouristiques, demeure importante pour accompagner les besoins croissants du réseau.



CHAPITRE 5

Les projets au service des résultats institutionnels

CHAPITRE 5 : Les projets au service des résultats institutionnels

La mise en œuvre du Plan Stratégique 2024-2028 de Madagascar National Parks repose sur une approche intégrée associant les ressources propres de l'institution, les financements des partenaires techniques et financiers ainsi que l'engagement des équipes de terrain. Dans cette dynamique, les projets constituent un levier essentiel pour accélérer la réalisation des objectifs stratégiques, expérimenter des approches innovantes et renforcer durablement les capacités de gestion des aires protégées.

En 2025, plusieurs projets d'envergure nationale et internationale ont contribué à la conservation de la biodiversité, au développement des communautés riveraines, au renforcement de la gouvernance, à l'amélioration de la résilience face au changement climatique ainsi qu'à la mobilisation de ressources en faveur des aires protégées. Chacun d'eux répond à des priorités spécifiques tout en contribuant aux ambitions communes portées par Madagascar National Parks.

Les sections suivantes présentent les principaux projets mis en œuvre au cours de l'année 2025, leurs réalisations les plus marquantes, les résultats obtenus ainsi que leur contribution aux objectifs du Plan Stratégique 2024-2028.

Le portefeuille des projets de Madagascar National Parks en 2025

En 2025, Madagascar National Parks a assuré la coordination et la mise en œuvre d'un portefeuille diversifié de projets financés par des partenaires techniques et financiers nationaux et internationaux. Ces projets couvrent des thématiques complémentaires, allant de la conservation de la biodiversité au développement communautaire, en passant par le renforcement de la gouvernance, la restauration des écosystèmes, le développement de l'écotourisme, la recherche appliquée et le renforcement des capacités institutionnelles.

Ce portefeuille reflète la diversité des mécanismes de financement mobilisés par Madagascar National Parks ainsi que la complémentarité des interventions conduites à différentes échelles du réseau des aires protégées. Certains projets couvrent l'ensemble du réseau, tandis que d'autres ciblent des paysages prioritaires ou des enjeux spécifiques, permettant ainsi de répondre aux besoins propres de chaque territoire tout en contribuant aux objectifs institutionnels.

Les principaux projets actifs en 2025 sont présentés ci-après, suivis d'un aperçu de leur répartition géographique et de leur contribution aux axes stratégiques du Plan Stratégique 2024-2028.

Le portefeuille de Madagascar National Parks est composé de projets aux portées et aux objectifs complémentaires, mis en œuvre grâce à l'appui de partenaires techniques et financiers nationaux et internationaux. Le tableau ci-dessous présente une vue d'ensemble des principaux projets actifs au cours de l'année 2025, en précisant leur partenaire principal, leur domaine d'intervention, leur période de mise en œuvre ainsi que les aires protégées concernées.

1 Portefeuille des principaux projets actifs de Madagascar National Parks en 2025

Projet	Partenaire principal	Domaine d'intervention	Période	Aires protégées concernées
AGIRAP	Coopération allemande / KfW	Gouvernance écologique, conservation, développement communautaire et renforcement institutionnel	2024–2028	41 Aires Protégées
PCD II – Honko Mamelon-jafy	Coopération allemande / KfW	Gestion intégrée des mangroves	2021–2025	Coordination nationale
FAMINDRA	Union Européenne – KfW – FAPBM	Gouvernance des AP et services écosystémiques	2025–2029	Marolambo, Midongy du Sud, Andohahela, Nosy Ve-Androka, Kirindy Mite
HEMPEL – Paysage des Baobabs	Hempel Foundation / FAPBM	Conservation des paysages et développement intégré	2023–2028	Kirindy Mite, Andranomena
HEMPEL – Ankarafantsika	Hempel Foundation / FAPBM	Conservation des paysages et développement intégré	2024–2027	Ankarafantsika
GEF – Mananara Nord	GEF / FAPBM	Conservation marine et gouvernance locale	2025	Mananara Nord
GEF – Masoala	GEF / FAPBM	Gouvernance des AMP et conservation marine	2025	Masoala
PRCPB	Banque Africaine de Développement	Développement local, agriculture et écotourisme	2025–2029	6 Aires Protégées
PREAA	Banque mondiale / FCPF	REDD+, conservation et développement local	2024–2025	11 Aires Protégées
PIC	Banque mondiale	Écotourisme, sécurisation foncière et digitalisation	2024–2027	Marojejy, Ranomafana, Analamazaotra
BIOCOM	KOICA / UNESCO	Conservation, développement local et communication	2024–2025	Andohahela, Marojejy
SEG	Darwin Initiative / IIED	Gouvernance et équité dans les aires protégées	2024–2028	16 Aires Protégées
PADDI	GIZ	Développement durable intégré	Jusqu'en 2027/2030	4 Aires Protégées
PLAE	Coopération allemande / KfW	Restauration forestière et reboisement	En cours	4 Aires Protégées
Conservation Allies	Conservation Allies	Brigades mixtes de conservation	2025–2026	15 Aires Protégées
MIARO sy MIKOLO	Fondation Tany Meva	Développement communautaire	2025–2028	2 Aires Protégées

[1] *Le détail des projets, de leurs partenaires, des montants mobilisés et des activités mises en œuvre est présenté en annexe du présent rapport.*

La contribution des projets à la mise en œuvre du Plan Stratégique 2024-2028

Au-delà de leurs objectifs spécifiques, les projets mis en œuvre par Madagascar National Parks contribuent collectivement à la réalisation des priorités définies dans le Plan Stratégique 2024-2028. Grâce à leur complémentarité, ils renforcent les capacités de l'institution à répondre aux enjeux de conservation, de développement durable, de gouvernance et de mobilisation des ressources.

Chaque projet intervient sur un ou plusieurs axes stratégiques selon son domaine d'action, permettant ainsi de soutenir une approche intégrée de la gestion des aires protégées. Cette complémentarité favorise la mutualisation des ressources, la capitalisation des expériences et une meilleure cohérence des interventions conduites à l'échelle du réseau.

La figure ci-après illustre la contribution des principaux projets aux cinq axes stratégiques de Madagascar National Parks.

Contribution des projets aux axes stratégiques

Projet	Axe 1 Conservation	Axe 2 Cogestion	Axe 3 Durabilité financière	Axe 4 Gouvernance	Axe 5 Notoriété & redevabilité
AGIRAP	●	●	●	●	●
FAMINDRA	●	●	●	●	
PRCPB		●	●		
PREAA	●	●		●	
HEMPEL	●	●			
BIOCOM	●	●		●	●
SEG		●		●	
PIC		●	●		●
PCD II	●	●			

Cette répartition met en évidence la complémentarité des projets dans l'atteinte des objectifs institutionnels. Si certains projets, tels qu'AGIRAP ou FAMINDRA, couvrent plusieurs axes stratégiques en raison de leur caractère intégré, d'autres interviennent de manière plus ciblée sur des enjeux spécifiques tels que la restauration des écosystèmes, la gouvernance, le développement communautaire ou la promotion de l'écotourisme.

Cette diversité constitue un atout pour Madagascar National Parks, en permettant d'apporter des réponses adaptées aux besoins des différentes aires protégées tout en renforçant la cohérence des interventions menées à l'échelle nationale.

Les projets structurants

En 2025, plusieurs projets de grande envergure ont constitué les principaux leviers de mise en œuvre du Plan Stratégique 2024-2028 de Madagascar National Parks. Par leur couverture géographique, leur volume d'investissement et la diversité de leurs interventions, ces projets structurants ont contribué de manière significative au renforcement de la conservation de la biodiversité, au développement des communautés riveraines, à l'amélioration de la gouvernance et à la mobilisation des ressources.

Les réalisations présentées ci-après mettent en évidence quelques résultats emblématiques obtenus au cours de l'année 2025. Elles illustrent la manière dont les projets soutiennent les priorités institutionnelles de Madagascar National Parks et renforcent durablement la gestion des aires protégées.

AGIRAP : Un projet structurant au service du Plan Stratégique 2024-2028



Élément	Information
Partenaire financier	Coopération Allemande – KfW
Montant	12 millions d'euros
Période	2024–2028
Objectif	Accompagner Madagascar National Parks dans la mise en œuvre de son Plan Stratégique 2024-2028 afin de renforcer la conservation de la biodiversité, la gouvernance des aires protégées et le développement durable des communautés riveraines.
Couverture	Réseau national des Aires Protégées de MNP

Premier projet d'envergure conçu pour accompagner directement la mise en œuvre du Plan Stratégique 2024-2028, AGIRAP constitue un levier majeur de transformation institutionnelle de Madagascar National Parks. Financé par la Coopération allemande à travers la KfW, le projet soutient simultanément la conservation de la biodiversité, la cogestion avec les communautés, la mobilisation des ressources, le renforcement de la gouvernance et la valorisation internationale du réseau des aires protégées. En 2025, ses interventions ont contribué à consolider les capacités opérationnelles de l'institution tout en accompagnant plusieurs résultats majeurs obtenus à l'échelle nationale.

Renforcer la conservation de la biodiversité

- poursuite des dispositifs de surveillance écologique ;
- renforcement de la lutte contre les feux et les pressions ;
- restauration écologique ;
- amélioration du suivi des habitats et des espèces.



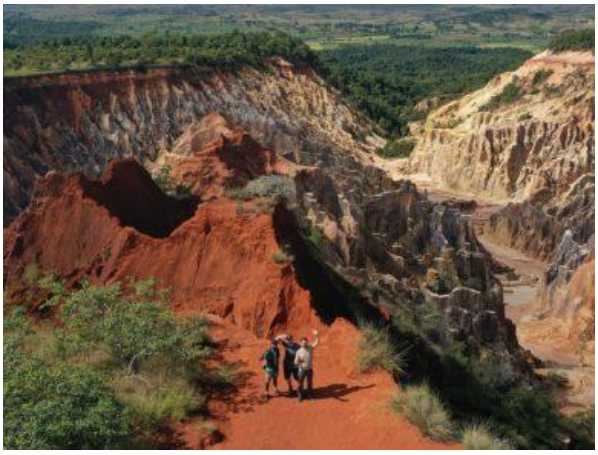
Développer la cogestion avec les communautés

- appui aux activités génératrices de revenus ;
- accompagnement des microprojets ;
- renforcement des structures communautaires ;
- amélioration des retombées économiques.



Mobiliser les ressources et développer l'écotourisme

- forte reprise de la fréquentation touristique ;
- nouvelles conventions de partenariat ;
- développement de nouveaux financements.



Moderniser Madagascar National Parks

- recrutement de nouveaux profils ;
- renforcement du suivi-évaluation ;
- amélioration du système d'information ;
- déploiement d'outils numériques.



Contribution aux résultats institutionnels

En 2025, AGIRAP a constitué le principal projet d'appui à la mise en œuvre du Plan Stratégique 2024-2028 de Madagascar National Parks. Ses interventions ont permis de renforcer simultanément les actions de conservation, le développement des communautés riveraines, la mobilisation des ressources financières, la modernisation des outils de gestion et la reconnaissance internationale des aires protégées.

Au-delà des activités réalisées, le projet a contribué à structurer durablement les capacités institutionnelles de Madagascar National Parks et à créer les conditions nécessaires pour atteindre les ambitions fixées à l'horizon 2028.

FAMINDRA : Faritra Arovana Mirindra



Elément	Information
Financement	Union Européenne via la KfW
Budget	**35 millions d'euros**
Durée	**2025-2029**
Objectif	Renforcer la gestion durable et inclusive des Aires Protégées de Madagascar
Couverture	**75 Aires Protégées**

Le programme **FAMINDRA (Faritra Arovana Mirindra)** constitue l'initiative phare de l'Union Européenne en faveur des Aires Protégées de Madagascar. Mis en œuvre par la FAPBM et Madagascar National Parks, il vise à renforcer durablement la conservation de la biodiversité, la gouvernance des aires protégées et le développement des communautés riveraines à travers un financement de 35 millions d'euros sur la période 2025-2029.



Les faits marquants 2025

Conservation des Aires Protégées

- 75 AP financées
- 6,02 M USD mobilisés
- 65 568 missions de patrouille
- 158 935 ha restaurés
- 321 missions de suivi écologique
- 650 interventions contre les feux

Renforcement des institutions

- recrutement des équipes FAMINDRA
- lancement du SSERA
- développement du MIS
- préparation de l'assistance technique

Mise en place du programme

- signature des conventions
- ateliers de cadrage
- harmonisation des procédures
- coordination FAPBM–MNP–KfW

Appui aux communautés

- restauration écologique
- sensibilisation
- développement local
- cogestion

Les chiffres clés

35 M€
de financement

75
Aires Protégées

5
AP prioritaires

65 568
patrouilles

650
interventions contre les feux

158 935 ha
restaurés

226
agents soutenus

29
indicateurs du cadre logique

6,02 M USD
mobilisés

6 millions d'hectares
concernés

Contribution à Madagascar National Parks

L'année 2025 a constitué une phase de lancement et de structuration du programme FAMINDRA. Malgré des retards liés aux procédures de contractualisation et de décaissement, des avancées majeures ont été réalisées : mise en place de la gouvernance du programme, harmonisation des systèmes de suivi-évaluation, recrutement des équipes, déploiement des premiers financements et préparation des investissements. Ces acquis créent les conditions nécessaires à une montée en puissance des interventions dès 2026.

PRCPB : Projet de Résilience Climatique par la Préservation de la Biodiversité des Parcs Nationaux



Élément	Information
Partenaire financier	Banque Africaine de Développement (BAD) – Fonds Africain de Développement (FAD)
Budget	**11,701 millions d'UC** (≈ 71,5 milliards MGA)
Durée	**2025–2029**
Objectif	Renforcer la résilience climatique des écosystèmes et des communautés à travers la conservation de la biodiversité, le développement de l'écotourisme et l'amélioration des moyens de subsistance.
Zones d'intervention	Lokobe, Nosy Hara, Andringitra, avec des actions de renforcement de capacités à Ankarafantsika, Montagne d'Ambre et Analamazaotra–Mantadia.
Population cible	Environ **50 000 bénéficiaires directs**, dont près de 50 % de femmes.

Le PRCPB constitue l'un des principaux investissements de Madagascar National Parks en matière d'adaptation au changement climatique. Financé par la Banque Africaine de Développement, le projet vise à renforcer durablement la résilience des aires protégées et des communautés riveraines à travers des infrastructures de conservation, le développement de l'écotourisme, la restauration des écosystèmes, l'amélioration des chaînes de valeur agricoles et le renforcement de la gouvernance environnementale.

L'année 2025 a marqué la phase de lancement opérationnel du projet, avec la mise en place de son dispositif institutionnel, l'élaboration des outils de gestion et le démarrage des premières études préparatoires qui guideront les investissements des prochaines années.

- Valorisation des Aires Protégées et gouvernance
- Résilience des communautés face au changement climatique
- Gestion et coordination du projet

Ce que le projet a permis d'accomplir en 2025

Mise en place de la gouvernance du projet

- Signature des accords de financement ;
- Élaboration et validation du manuel de procédures ;
- Mise en place du Comité de Pilotage ;
- Lancement officiel du projet ;
- Élaboration et révision du premier PTBA.

Préparer les futures actions de conservation

- Élaboration des TDR du plan de résilience climatique ;
- Définition des protocoles de suivi écologique ;
- Diagnostic des zones de restauration écologique ;
- Cartographie des zones prioritaires contre les feux ;
- Préparation des acquisitions d'équipements de suivi écologique.

Ces travaux préparatoires concernent notamment les trois parcs d'investissement (Lokobe, Nosy Hara et Andringitra).

Préparer les investissements communautaires

- Consultations locales ;
- Préparation des études de faisabilité ;
- Élaboration des plans de sauvegarde environnementale et sociale ;
- Préparation des infrastructures sociales ;
- Diagnostic des infrastructures écotouristiques.

Renforcement des capacités

- Concertation avec le Bureau National de Coordination du Carbone ;
- Définition des indicateurs de suivi écologique ;
- Préparation des formations ;
- Renforcement de la coordination institutionnelle.

Les chiffres clés du projet

71,5 milliards MGA
Budget total du projet

11,701 millions UC
Financement mobilisé

6 Aires Protégées
concernées

403 233 ha
de zones d'intervention

50 000
bénéficiaires directs

50 %
de femmes parmi les bénéficiaires

2025–2029
durée du projet

3 composantes
complémentaires

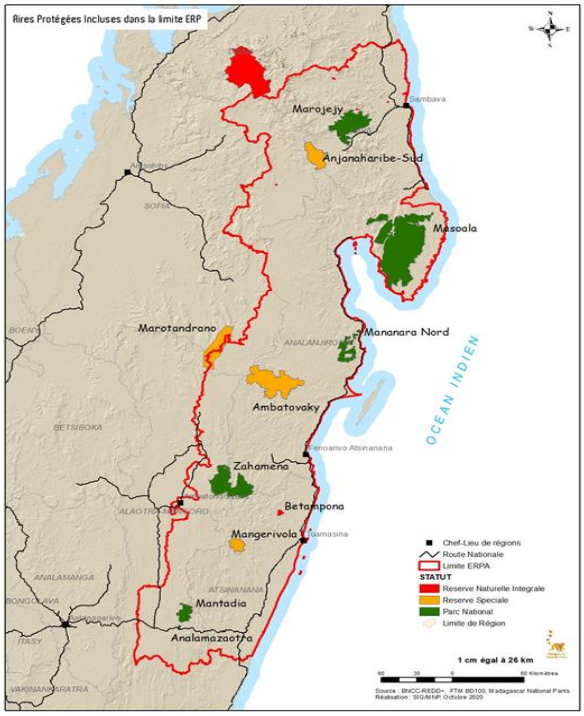
Contribution aux résultats institutionnels

Un projet qui construit les fondations de la résilience climatique

L'année 2025 a été consacrée à la structuration du PRCPB et à la préparation des investissements qui seront déployés dans les années suivantes. Les principales réalisations ont porté sur la mise en place de la gouvernance du projet, l'élaboration des outils techniques et méthodologiques, la préparation des études de faisabilité, le lancement des dispositifs de sauvegarde environnementale et sociale ainsi que le renforcement des capacités institutionnelles.

En créant ces conditions préalables, le projet a posé les bases nécessaires pour accélérer, dès 2026, les investissements en faveur de la conservation des aires protégées, de l'adaptation au changement climatique, du développement de l'écotourisme et de l'amélioration des conditions de vie des communautés riveraines.

PREAA – REDD+ : Valoriser la conservation à travers les revenus carbone



Élément	Information
Mécanisme	Projet Écorégional REDD+ Atiala Atsinanana
Durée du contrat	2020–2024
Valeur du contrat	50 millions USD
Volume contractualisé	10 millions tCO_2eq
Revenus carbone 2020	1 764 499 tCO_2eq (≈ 8,8 millions USD)
Couverture	11 Aires Protégées de Madagascar National Parks

Le mécanisme REDD+ Atiala Atsinanana permet de valoriser les efforts de conservation réalisés par Madagascar National Parks à travers la génération de revenus issus de la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts. Les ressources mobilisées sont réinvesties au profit des aires protégées et des communautés riveraines afin de renforcer la conservation de la biodiversité, la gouvernance locale et le développement durable.

En 2025, la mise en œuvre du Plan d'utilisation des revenus carbone s'est poursuivie dans onze aires protégées du réseau MNP, avec des investissements orientés vers les communautés, la restauration écologique et la gouvernance locale.

Ce que les revenus carbones ont permis d'accomplir

Soutenir les communautés riveraines

- **821 bénéficiaires**
 - 477 hommes
 - 344 femmes

Appuis apportés :

- réhabilitation d'infrastructures sociales ;
- formations agricoles ;
- dotation en intrants agricoles.

Renforcer la gouvernance locale

- accompagnement de **18 COBA/VOI** ;
- appui aux transferts de gestion ;
- formations sur la gouvernance communautaire ;
- mise en place des comités de gestion des plaintes REDD+.

Restaurer les écosystèmes

- **65 ha** de restauration active ;
- **90 ha** de restauration passive.

Mobiliser les acteurs locaux

- sensibilisation dans **18 villages** ;
- dialogue avec les autorités locales ;
- renforcement de la conservation communautaire.

Les chiffres clés

11
Aires Protégées concernées

8,8 M USD
revenus carbone générés

1,76 million
tCO_2eq valorisées

821
bénéficiaires

18
COBA/VOI accompagnés

18
villages sensibilisés

65 ha
restauration active

90 ha
restauration passive

48 %
de réalisation financière du plan d'utilisation des revenus carbone au moment du rapport.

Contribution aux résultats institutionnels :

Le mécanisme REDD+ illustre la capacité de Madagascar National Parks à transformer les services écosystémiques rendus par les forêts en ressources financières directement réinvesties dans la conservation et le développement local. En 2025, les revenus carbones ont permis de financer des actions concrètes en faveur des communautés riveraines, de renforcer la gouvernance locale et de poursuivre les efforts de restauration écologique dans plusieurs aires protégées.

Au-delà des résultats obtenus sur le terrain, cette initiative contribue à renforcer la durabilité financière de Madagascar National Parks et démontre que la conservation de la biodiversité peut également générer des bénéfices économiques et sociaux au profit des territoires.

Programme Pêche Côtière Durable (PCD II – Honko Mamelon-jafy)



Présentation du projet

Le Programme Pêche Côtière Durable (PCD II – Honko Mamelon-jafy) est mis en œuvre par Madagascar National Parks avec l'appui financier de la Coopération allemande à travers la KfW, en partenariat avec plusieurs organisations nationales et internationales. Il vise à préserver durablement les écosystèmes marins et côtiers, notamment les mangroves, tout en améliorant les moyens de subsistance des communautés littorales grâce à une gestion participative des ressources naturelles et au développement de filières économiques durables. Le programme intervient à travers plusieurs partenaires techniques (FAMELONA, Conservation International, WCS, Asity Madagascar, Réseau MIHARI et WWF) dans différentes régions côtières de Madagascar.

Ce que le projet a permis d'accomplir en 2025

Restaurer les écosystèmes de mangroves

- 1 007 hectares de mangroves restaurés en 2025, soit 51 % de l'objectif annuel.
- Poursuite des actions de restauration écologique dans les paysages côtiers prioritaires.

Renforcer la gouvernance communautaire

- Appui à la création et au renforcement des Aires Marines Gérées Localement (AMGL).
- Renforcement des dispositifs de cogestion (Dina, Transferts de Gestion des Ressources Halieutiques et Naturelles, VOI).

- Mise en réseau des structures communautaires et accompagnement des mécanismes locaux de gouvernance.

Développer les capacités locales

- **90 %** des formations prévues ont été réalisées.
- Renforcement des compétences des communautés sur :
 - la gouvernance des mangroves ;
 - la gestion durable des ressources halieutiques ;
 - les activités génératrices de revenus (AGR).

Préparer une économie bleue durable

Le programme poursuit l'accompagnement des communautés dans le développement des filières liées aux produits halieutiques, à l'apiculture de mangroves et à d'autres activités génératrices de revenus compatibles avec la conservation, afin d'améliorer durablement les conditions de vie des populations riveraines.

Chiffres clés 2025

1 007 ha
Mangroves restaurées

90 %
Formations réalisées

49 %
Avancement des actions de création et de renforcement des AMGL

62 %
Taux moyen de réalisation technique du programme PCD II

44 %
Taux global d'avancement des passations de marchés

6 domaines de résultats
Structurant la mise en œuvre du programme



Projet Hempel Foundation



Présentation du projet

Avec l'appui de la Fondation Hempel, Madagascar National Parks met en œuvre des actions de conservation à l'échelle de plusieurs paysages prioritaires de Madagascar. Cette approche favorise une gestion intégrée des écosystèmes en associant les gestionnaires d'aires protégées, les communautés locales et les partenaires techniques afin de réduire durablement les pressions sur la biodiversité tout en renforçant les moyens de subsistance des populations riveraines.

En 2025, les interventions de MNP se sont concentrées sur trois paysages stratégiques : Dry Forest Landscape (Ankarafantsika), Baobab Landscape APMA (Kirindy Mitea et Andranomena) et Ala Hiriky Mandrare Landscape (Beza Mahafaly et Tsimanampesotse), en partenariat avec plusieurs organisations nationales et internationales.

Ce que le projet a permis d'accomplir en 2025

Renforcer la conservation des paysages forestiers

- Intensification des patrouilles communautaires.
- Renforcement de la lutte contre les feux de végétation.
- Travaux de restauration écologique et de reboisement.
- Suivi écologique renforcé dans les sites d'intervention.

Développer une gouvernance territoriale

- Renforcement des capacités des VOI et des organisations communautaires.
- Implication accrue des acteurs locaux dans la gestion des paysages.

- Développement du travail en consortium entre gestionnaires d'aires protégées et partenaires techniques.

Réduire durablement les pressions

Les actions conduites sur les paysages de Kirindy Mitea et Andranomena ont permis de consolider les efforts de conservation avec notamment :

- 75 % de réduction de la déperdition forestière ;
- 80 % de réduction des coupes illicites et autres pressions ;
- diminution du nombre de points de feu ;
- amélioration des connaissances sur la biodiversité grâce au suivi écologique.

Une conservation intégrée avec le développement local

Le projet favorise une approche intégrée en articulant les actions de conservation avec les initiatives de développement mises en œuvre par d'autres partenaires (AGR, sécurité alimentaire, nutrition, adduction d'eau, écotourisme), contribuant ainsi à renforcer la résilience des communautés riveraines.

Chiffres clés

3 paysages

appuyés par la Fondation Hempel

6 Aires Protégées

concernées par les interventions

27 VOI

accompagnés dans le paysage Ala Hiriky Mandrare

75 %

de réduction de la déperdition forestière
(Kirindy Mitea et Andranomena)

80 %

de réduction des pressions et des coupes illicites

Baisse du nombre de points de feu observée sur les sites d'intervention

Projet MIARO sy MIKOLO



Présentation du projet

Dans le cadre du projet MIARO sy MIKOLO, financé par la Fondation Tany Meva avec l'appui de l'Agence Française de Développement (AFD), Madagascar National Parks intervient comme Partenaire d'Appui afin d'accompagner les Organisations Locales Communautaires (OLC) dans la mise en œuvre d'initiatives conciliant conservation de la biodiversité et amélioration des conditions de vie des populations riveraines.

En 2025, les interventions se sont concentrées sur les sous-paysages de Sahamalaza – Vestige Radama et de la Barrière d'Ankarafantsika, où 28 OLC bénéficient d'un accompagnement technique, organisationnel et financier pour développer des activités génératrices de revenus, renforcer la gouvernance locale et promouvoir la restauration des écosystèmes.

Ce que le projet a permis d'accomplir en 2025

Accompagner les Organisations Locales Communautaires

- Lancement du projet dans les deux sous-paysages d'intervention.
- Appui technique auprès de **28 OLC**.
- Mise en place des dispositifs de suivi des initiatives communautaires.
- Renforcement de la gouvernance associative et du leadership local.

Soutenir les activités génératrices de revenus

Le projet accompagne les communautés dans le développement de filières adaptées aux réalités locales : apiculture ; aviculture ; élevage ovin et porcin ; pisciculture ; agriculture vivrière et agroforesterie.

Ces activités visent à diversifier les revenus tout en réduisant la dépendance vis-à-vis des ressources naturelles.

Restaurer les écosystèmes

Les OLC ont engagé des actions de : restauration forestière ; restauration de mangroves ; mise en place de pépinières ; patrouilles communautaires et sensibilisation environnementale.

Malgré quelques retards liés au calendrier de décaissement et aux conditions climatiques, plusieurs initiatives ont dépassé les objectifs prévus grâce à la forte implication des communautés.

Structurer un dispositif de suivi communautaire

L'année 2025 a également permis :

- d'établir les situations de référence des microprojets ;
- de développer les premiers plans de suivi-évaluation ;
- d'harmoniser les outils de collecte de données ;
- de préparer une stratégie de sortie afin d'assurer la pérennité des actions.

Chiffres clés

28 OLC

accompagnées

2 900

membres directement bénéficiaires

21 700

personnes bénéficiaires indirectes

1 300 ha

de restauration prévus à terme

73 %

de réalisation moyenne des activités des OLC au premier semestre

2

sous-paysages d'intervention

Projet BIOCOM



Présentation du projet

Mis en œuvre de 2020 à 2025 par l'UNESCO, avec le financement de la KOICA (République de Corée), le projet BIOCOM visait à renforcer la conservation de la biodiversité tout en améliorant durablement les conditions de vie des communautés riveraines des aires protégées.

Les interventions se sont concentrées dans les Parcs Nationaux de Marojejy et d'Andohahela, inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO, ainsi que dans le Paysage Harmonieux de la Montagne des Français, en combinant protection des écosystèmes, développement économique local, formation professionnelle et éducation au développement durable.

Une approche fondée sur trois piliers

Renforcer la conservation des aires protégées

Le projet a soutenu :

- la restauration des écosystèmes ;
- le reboisement des zones périphériques ;
- le suivi écologique ;
- le renforcement des patrouilles et de la surveillance ;
- l'utilisation de nouvelles technologies comme les drones ;
- l'amélioration des infrastructures de conservation.

Développer des moyens de subsistance durables

BIOCOM a accompagné les communautés riveraines à travers : la pisciculture ; la riziculture améliorée ; les cultures de rente (vanille, café, girofle) ; l'écotourisme ; l'accès à l'eau potable ; les infrastructures communautaires.

Investir dans l'éducation et les compétences

Le projet a également permis :

- l'intégration de l'Éducation au Développement Durable dans les écoles ;
- la création de centres de formation professionnelle ;
- la formation des jeunes aux métiers porteurs ;
- le renforcement de l'entrepreneuriat local.

Résultats majeurs obtenus

Parmi les principales réalisations du projet figurent :

603 hectares

Restaurés ou reboisés dans les trois paysages d'intervention

Plus de 42 000 élèves

Sensibilisés aux enjeux environnementaux

Plus de 5 500 personnes

Ayant désormais accès à l'eau potable grâce aux infrastructures hydrauliques

268 jeunes

Formés dans les centres de formation professionnelle

588 enseignants

Formés à l'Éducation au Développement Durable

Plus de 1 700 bénéficiaires

Accompagnés dans des activités génératrices de revenus (pisciculture, agriculture, cultures de rente, artisanat, tourisme)

Réduction significative des pressions

avec notamment :

- baisse des infractions dans plusieurs sites ;
- diminution des feux ;
- réduction des défrichements ;
- amélioration de la surveillance grâce aux drones et aux comités locaux.

Un projet qui laisse un héritage durable

L'année 2025 marque l'aboutissement du projet BIOCOM, après six années de mise en œuvre. Au-delà des investissements réalisés, le projet laisse un héritage durable au bénéfice de Madagascar National Parks et des communautés riveraines.

Les infrastructures de conservation, les équipements, les centres de formation, les systèmes d'adduction d'eau, les aménagements écotouristiques ainsi que les dispositifs de gouvernance communautaire demeurent des acquis structurants qui continueront à produire des effets au-delà de la période du projet. Par ailleurs, les approches développées en matière de conservation intégrée, de restauration écologique, d'éducation au développement durable et de renforcement des moyens de subsistance constituent désormais des références pour la conception et la mise en œuvre des futurs projets de Madagascar National Parks.

Le projet BIOCOM a également contribué à l'atteinte de résultats institutionnels majeurs, notamment au renforcement de la gestion des Forêts humides de l'Atsinanana, dont les efforts conjoints ont conduit en 2025 au retrait du Bien de la Liste du patrimoine mondial en péril. Cette reconnaissance internationale témoigne de l'impact collectif des actions entreprises et constitue l'un des principaux héritages du projet.

BIOCOM en héritage

Le projet laisse à Madagascar National Parks :

- Des approches intégrées de conservation désormais éprouvées ;
- Des communautés mieux organisées et davantage impliquées dans la gestion des ressources naturelles ;
- Des infrastructures durables (centres de formation, ouvrages hydrauliques, infrastructures écotouristiques, postes de surveillance) ;
- Des milliers de jeunes, d'enseignants et de membres des communautés formés ;
- Une contribution significative au retrait des Forêts humides de l'Atsinanana de la Liste du patrimoine mondial en péril.



Projet SEGA



Présentation du projet

Le projet SEGA (Supporting Equitable Governance of Protected Areas) est mis en œuvre par un consortium de partenaires internationaux coordonné par IIED, avec la participation de Madagascar National Parks. Il vise à renforcer la gouvernance équitable des aires protégées en favorisant une participation inclusive des communautés, des gestionnaires et des autorités locales dans les processus de prise de décision.

En 2025, Madagascar National Parks a poursuivi la mise en œuvre de l'approche SAGE (Site-level Assessment for Governance and Equity) dans plusieurs aires protégées afin d'évaluer la gouvernance, d'identifier les priorités d'amélioration et d'accompagner la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur d'une gestion plus équitable.

Ce que le projet a permis d'accomplir en 2025

Déployer l'approche SAGE dans les aires protégées

L'approche SAGE a été mise en œuvre dans **cinq aires protégées** gérées par Madagascar National Parks :

- Réserve Spéciale d'Ankarana ;

- Réserve Spéciale d'Analamerana ;
- Parc National de la Montagne d'Ambre ;
- Parc National de l'Isalo ;
- Parc National de Zombitse-Vohibasia.

Les différentes étapes de préparation, d'évaluation, de priorisation et de planification des actions ont été menées avec les parties prenantes locales.

Traduire les évaluations en actions

Le projet a permis d'engager la mise en œuvre des premières actions issues des évaluations SAGE. Plusieurs mesures d'amélioration de la gouvernance ont été initiées par Madagascar National Parks et ses partenaires, même si certaines actions demeurent tributaires de financements complémentaires et de leur intégration dans les plans de travail des institutions concernées.

Renforcer les capacités des acteurs locaux

Une session régionale de **Communauté de Pratique** a réuni les acteurs des aires protégées d'Analamazaotra–Mantadia et de la Réserve de Mangabe.

Cette rencontre a permis de :

- partager les expériences de mise en œuvre de SAGE ;
- renforcer les compétences des gestionnaires ;
- identifier les défis communs de gouvernance ;
- promouvoir l'apprentissage entre pairs.

Au total, **21 participants** (10 hommes et 11 femmes) ont pris part à cette session.

Préparer le passage à l'échelle

Les résultats obtenus au cours de la deuxième année ont été examinés lors de la réunion annuelle du projet organisée à **Andasibe** en février 2026. Cette rencontre a permis aux partenaires de faire le bilan des acquis, de partager les approches méthodologiques et de définir les orientations pour l'extension de l'approche SAGE au cours de la troisième année du projet.

Chiffres clés

5 Aires Protégées accompagnées

4 phases de l'approche SAGE mises en œuvre

21 participants à la Communauté de Pratique

6 organisations partenaires impliquées dans le consortium

1 approche commune de gouvernance équitable déployée à Madagascar

Projet PIC



Présentation du projet

Le **Projet de Pôles Intégrés de Croissance (PIC)**, financé par la **Banque mondiale**, accompagne Madagascar National Parks dans le renforcement de la compétitivité touristique des aires protégées. Il vise à améliorer les infrastructures d'accueil, moderniser les services destinés aux visiteurs et renforcer l'attractivité des destinations écotouristiques, tout en contribuant au développement économique local et à la valorisation durable du patrimoine naturel.

En 2025, les activités se sont principalement concentrées sur la préparation des investissements structurants qui seront progressivement déployés au cours des prochaines années.

Ce que le projet a permis d'accomplir en 2025

Lancer la digitalisation des services écotouristiques

Une étape importante a été franchie avec **l'identification des consultants chargés de la conception et du développement de la plateforme de digitalisation des services écotouristiques de Madagascar National Parks**.

Cette initiative vise notamment à moderniser l'expérience des visiteurs à travers la dématérialisation progressive des services, l'amélioration de l'information touristique et le renforcement de la visibilité des aires protégées.

Préparer les investissements prioritaires

Les études préparatoires ont permis **d'identifier et de prioriser les infrastructures écotouristiques** qui feront l'objet d'investissements dans les prochaines phases du projet.

Cette étape constitue un préalable essentiel pour améliorer les conditions d'accueil des visiteurs, renforcer la sécurité des infrastructures et soutenir le développement durable des destinations écotouristiques.

Une vision tournée vers l'avenir

Au-delà des investissements physiques, le projet PIC accompagne Madagascar National Parks dans une démarche de modernisation de la gestion touristique, en intégrant les outils numériques et une meilleure planification des infrastructures afin de renforcer la qualité des services proposés aux visiteurs.



CONSERVATION ALLIES

Renforcer l'application de la loi pour une conservation plus efficace



Contexte

En 2025, Madagascar National Parks a bénéficié de l'appui de **Conservation Allies** afin de renforcer les missions des brigades mixtes de conservation dans plusieurs aires protégées prioritaires. Cette collaboration vise à améliorer la surveillance du territoire, lutter contre les activités illicites et renforcer l'application de la réglementation environnementale grâce à une mobilisation conjointe des équipes de Madagascar National Parks, des forces de l'ordre, des services déconcentrés de l'État et des communautés locales.

Principales réalisations 2025

Le financement de Conservation Allies a permis de soutenir les brigades mixtes dans plusieurs aires protégées, notamment : Réserve Spéciale Ambatovaky ; Réserve Spéciale Ambohitantely ; Parc National Andohahela ; Réserve Spéciale Ankarana ; Parc National Baie de Baly ; Parc National Isalo ; Parc National Kirindy Mite ; Parc National Montagne d'Ambre ; Parc National Midongy du Sud ; Parc National Mikea ; Réserve Spéciale Manongarivo ; Parc National Mantadia ; Parc National Sahamalaza ; Parc National Tsimanampesotse ; Réserve Naturelle Intégrale Tsaratanana ; Parc National Zombitse-Vohibasia.

Les financements ont permis de couvrir les missions de patrouille, l'acquisition d'équipements, la logistique, le carburant, les frais de déferrement des contrevenants ainsi que le fonctionnement opérationnel des brigades mixtes.

Résultats obtenus

Les opérations conduites ont permis de :

- renforcer la présence des équipes de surveillance dans les zones les plus sensibles ;
- détecter et réprimer des infractions liées à la coupe illicite de bois, au charbonnage, aux défrichements, aux feux de végétation, à l'exploitation minière illégale, aux cultures illicites et au braconnage selon les contextes locaux ;
- procéder à plusieurs arrestations, déferrements et poursuites judiciaires à l'encontre des auteurs d'infractions ;
- renforcer la collaboration entre Madagascar National Parks, les forces de défense et de sécurité, les services techniques déconcentrés et les communautés locales pour une meilleure application de la loi.

Contribution aux objectifs stratégiques

Cette initiative contribue principalement :

- à **l'Axe 1** du Plan Stratégique en renforçant la protection des écosystèmes face aux pressions anthropiques ;
- à **l'Axe 2** en favorisant l'implication des communautés locales dans les dispositifs de surveillance ;
- à **l'Axe 4** par le renforcement de la gouvernance territoriale et de la coordination interinstitutionnelle.

Faits marquants 2025

- **16 aires protégées** appuyées par les brigades mixtes.
- Renforcement des patrouilles terrestres dans les sites prioritaires.
- Multiples infractions environnementales constatées et traitées (coupe illicite, charbonnage, feux, défrichements, exploitation minière illicite, cultures illicites, etc.).
- Renforcement de la coopération entre MNP, forces de l'ordre, DREDD et communautés locales.

Autres initiatives et partenariats au service des Aires Protégées

Au-delà des projets structurants et des projets thématiques présentés dans les sections précédentes, Madagascar National Parks a poursuivi en 2025 la mise en œuvre de plusieurs initiatives complémentaires, en partenariat avec des institutions nationales, des organisations internationales, des centres de recherche, des fondations et des acteurs du secteur privé. Ces interventions, souvent ciblées sur des thématiques ou des territoires spécifiques, contribuent au renforcement de la gestion des aires protégées, à la production de connaissances, au développement communautaire, à la restauration des écosystèmes ainsi qu'à la mobilisation de nouvelles opportunités de financement.

Bien que d'ampleur variable, ces initiatives participent collectivement à l'atteinte des objectifs du Plan Stratégique 2024-2028 et témoignent de la diversité des partenariats développés par Madagascar National Parks.

Principales initiatives complémentaires en 2025

Initiative / partenariat	Domaine d'intervention	Contribution aux axes stratégiques
GEF – Aires Marines Protégées (AMP)	Conservation des écosystèmes marins, gouvernance et gestion durable des AMP	Axe 1, Axe 2
GEF Mananara Nord	Conservation de la biodiversité terrestre et marine, gestion participative	Axe 1, Axe 2
PADDI	Développement territorial et gouvernance locale autour des aires protégées	Axe 2, Axe 4
PLAE	Restauration des paysages et résilience écologique	Axe 1
Zoo de Zurich	Recherche scientifique, suivi écologique et conservation des espèces	Axe 1

Une complémentarité au service du Plan Stratégique

Les interventions mises en œuvre en 2025 illustrent la complémentarité des mécanismes de financement mobilisés par Madagascar National Parks. Les grands projets apportent un appui structurant à l'échelle institutionnelle, tandis que les initiatives thématiques et les partenariats ciblés permettent de répondre à des besoins spécifiques des aires protégées, de tester des approches innovantes et de renforcer les capacités des équipes de terrain.

Cette diversité constitue un atout majeur pour l'institution, en favorisant une meilleure adaptation aux enjeux locaux tout en contribuant aux objectifs nationaux et internationaux en matière de conservation de la biodiversité, de développement durable et de lutte contre le changement climatique.

Chapitre 6. Défis et perspectives

6.1. Les principaux défis rencontrés en 2025

L'année 2025 a été marquée par des avancées significatives dans la mise en œuvre du Plan Stratégique 2024-2028. Toutefois, la gestion d'un réseau national de 43 aires protégées réparties sur des contextes écologiques et socio-économiques très divers continue de confronter Madagascar National Parks à des défis majeurs. Ceux-ci sont liés aussi bien aux pressions exercées sur les ressources naturelles qu'aux effets du changement climatique, aux besoins croissants des communautés riveraines et aux exigences de financement durable des aires protégées.

Les principaux défis identifiés au cours de l'année sont présentés ci-après.

1. Une pression persistante sur les écosystèmes forestiers

Malgré le renforcement des dispositifs de surveillance et des actions de conservation, certaines aires protégées continuent de subir des pressions importantes liées à la déforestation, aux défrichements agricoles, aux exploitations illicites des ressources naturelles et aux occupations non autorisées.

Les analyses réalisées en 2025 montrent notamment une augmentation du taux de déforestation dans certaines aires protégées, résultant d'une combinaison de facteurs tels que les conditions climatiques défavorables, l'allongement des périodes sèches dans certaines régions, l'intensification des feux de végétation et les besoins croissants en terres agricoles. Cette situation souligne la nécessité de poursuivre les efforts de prévention, de restauration et d'accompagnement des communautés riveraines.

2. Des feux de végétation toujours préoccupants

Les incendies de végétation demeurent l'un des principaux facteurs de dégradation des écosystèmes au sein du réseau des aires protégées.

En 2025, plusieurs sites ont enregistré des épisodes de feux particulièrement marqués, notamment le Parc National d'Ankarafantsika, où les conditions climatiques, la sécheresse prolongée, la présence de formations végétales hautement inflammables et certaines pratiques anthropiques ont favorisé la propagation des incendies.

Si les efforts déployés par Madagascar National Parks, les brigades mixtes et les communautés locales ont permis de limiter les impacts dans plusieurs secteurs, la récurrence de ces événements rappelle l'importance de renforcer les dispositifs de prévention, d'alerte précoce, de surveillance et d'intervention rapide.

3. Les effets croissants du changement climatique

Les changements climatiques se traduisent par une variabilité accrue des saisons, des épisodes de sécheresse plus longs, des pluies parfois plus intenses ainsi que des événements météorologiques extrêmes.

Ces évolutions influencent directement le fonctionnement des écosystèmes, augmentent la vulnérabilité des communautés riveraines et accentuent certaines

pressions sur les ressources naturelles. Elles rendent également plus complexe la planification des activités de restauration écologique, des infrastructures et des actions de conservation.

4. Concilier conservation et développement local

Le développement durable des communautés riveraines demeure une condition essentielle pour assurer la pérennité des efforts de conservation.

La croissance démographique, les besoins en terres agricoles, l'accès aux ressources naturelles et les attentes en matière d'infrastructures sociales nécessitent de poursuivre le renforcement des mécanismes de cogestion, des activités génératrices de revenus et des investissements en faveur des populations vivant à proximité des aires protégées.

5. Assurer un financement durable des aires protégées

La gestion d'un réseau national d'aires protégées nécessite des ressources financières importantes et pérennes.

Si Madagascar National Parks bénéficie de l'appui de nombreux partenaires techniques et financiers, la mobilisation de financements à long terme demeure un enjeu stratégique afin d'assurer la continuité des opérations de conservation, le maintien des infrastructures, le suivi écologique ainsi que le développement des services écotouristiques.

Le développement de nouveaux mécanismes de financement, tels que les revenus issus du carbone, les partenariats internationaux ou les investissements liés à l'écotourisme, constitue une priorité pour renforcer la résilience financière de l'institution.

6. Accompagner la transformation institutionnelle

La mise en œuvre du Plan Stratégique 2024-2028 s'accompagne d'une modernisation progressive des outils et des méthodes de gestion.

Le développement des systèmes d'information, la digitalisation des services, le renforcement du suivi-évaluation, la certification des processus et l'amélioration continue des compétences des équipes constituent autant de leviers permettant d'accroître l'efficacité opérationnelle de Madagascar National Parks et de répondre aux attentes croissantes de ses partenaires.

6.2. Enseignements majeurs de l'année 2025

L'année 2025 a permis de consolider plusieurs acquis dans la mise en œuvre du Plan Stratégique 2024-2028. Au-delà des résultats obtenus, les expériences menées sur le terrain ont mis en évidence des enseignements importants qui orienteront les interventions futures de Madagascar National Parks et de ses partenaires.

Ces enseignements témoignent de la nécessité d'adopter une approche toujours plus intégrée, participative et adaptative pour répondre aux enjeux complexes de la conservation de la biodiversité.

1. La conservation est plus efficace lorsqu'elle est portée par les communautés

Les résultats obtenus à travers les différents projets (AGIRAP, FAMINDRA, PREAA, BIOCOM, PCD II ou encore MIARO sy MIKOLO) montrent que les actions de conservation produisent des effets plus durables lorsqu'elles sont associées au renforcement des moyens de subsistance, à la gouvernance locale et à une implication active des communautés riveraines.

2. Les partenariats constituent un levier majeur de réussite

L'année 2025 confirme l'importance de la complémentarité entre Madagascar National Parks, les partenaires techniques et financiers, les organisations de la société civile, les collectivités territoriales et les communautés locales. Cette diversité de partenariats permet de mobiliser des expertises, des ressources financières et des innovations au service des aires protégées.

3. La prévention reste plus efficace que la réponse aux crises

Les épisodes de feux, l'augmentation localisée de la déforestation et certaines pressions observées en 2025 rappellent l'importance d'investir davantage dans les mécanismes de prévention : surveillance, systèmes d'alerte précoce, restauration écologique, sensibilisation et accompagnement des communautés.

4. Les données constituent un outil stratégique de décision

Le renforcement du suivi-évaluation, des systèmes d'information, des outils numériques et de l'assurance qualité des données a permis d'améliorer le pilotage des interventions et de renforcer la redevabilité vis-à-vis des partenaires. Cette dynamique devra être poursuivie afin de soutenir une gestion toujours plus fondée sur les résultats.

5. La diversification des financements renforce la résilience institutionnelle

Les projets mis en œuvre en 2025 démontrent l'intérêt de diversifier les mécanismes de financement de la conservation, en combinant financements publics, partenaires internationaux, fonds fiduciaires, revenus de l'écotourisme et mécanismes innovants tels que les revenus carbone.

6. La reconnaissance internationale est un levier pour la conservation

Le retrait des Forêts Humides de l'Atsinanana de la Liste du patrimoine mondial en péril, la désignation de Mantadia comme Réserve de Biosphère de l'UNESCO et les

avancées vers la candidature de l'Isalo au label Géoparc mondial illustrent que les reconnaissances internationales renforcent à la fois la visibilité de Madagascar National Parks, la mobilisation des partenaires et les efforts de conservation.

6.3. Perspectives et priorités pour 2026

Les résultats obtenus en 2025 constituent une étape importante dans la mise en œuvre du Plan Stratégique 2024-2028 de Madagascar National Parks. En 2026, l'institution poursuivra ses efforts afin de consolider les acquis, relever les défis identifiés et accélérer la mise en œuvre de ses priorités stratégiques. Les orientations ci-après traduisent les principales priorités retenues pour renforcer la conservation de la biodiversité, améliorer la gouvernance des aires protégées et assurer la durabilité des actions engagées.

Axe 1 – Consolider les efforts de conservation de la biodiversité

Les actions en faveur de la conservation seront renforcées afin de répondre aux pressions persistantes exercées sur les écosystèmes. Une attention particulière sera accordée à la prévention et à la lutte contre les feux de végétation, notamment dans les aires protégées les plus vulnérables telles qu'Ankarafantsika. Les efforts porteront également sur la restauration écologique, le suivi scientifique des espèces et des habitats prioritaires ainsi que le développement de la recherche appliquée pour éclairer la prise de décision.

Par ailleurs, Madagascar National Parks poursuivra les travaux préparatoires liés à l'extension et à la sécurisation du réseau des aires protégées, en cohérence avec les engagements nationaux et internationaux, notamment l'objectif mondial « 30 × 30 ».

Axe 2 – Renforcer la cogestion et le développement des communautés riveraines

La consolidation des structures communautaires (CLP, VOI et autres instances locales) demeurera une priorité afin de promouvoir une gouvernance partagée des ressources naturelles. Les partenariats avec les acteurs économiques seront développés pour favoriser les activités génératrices de revenus, l'écotourisme communautaire et la résilience des ménages.

Une attention particulière sera également portée à l'intégration des principes de sauvegarde environnementale et sociale, ainsi qu'à la promotion de l'inclusion sociale et de l'égalité de genre dans l'ensemble des interventions.

Axe 3 – Renforcer la durabilité financière des aires protégées

Les efforts se poursuivront afin de consolider la couverture des besoins financiers du réseau des aires protégées grâce à une diversification des sources de financement. Madagascar National Parks renforcera ses partenariats avec les bailleurs de fonds, développera de nouveaux mécanismes de financement liés au climat et à la

biodiversité et poursuivra la mise en œuvre de sa stratégie de mobilisation des ressources.

En parallèle, l'institution accélérera le développement des concessions écotouristiques et des services à valeur ajoutée afin d'accroître durablement les recettes propres du réseau.

Axe 4 – Moderniser la gouvernance et les outils de gestion

L'année 2026 sera marquée par une nouvelle étape de modernisation institutionnelle. Les priorités porteront sur la finalisation et le déploiement du **Plan GRAP 2026-2030**, la poursuite de la digitalisation des systèmes de suivi-évaluation et de gestion des connaissances, ainsi que le renforcement de la coordination entre les grands projets institutionnels (AGIRAP, FAMINDRA, PRCPB, PREAA, PCD et autres initiatives).

L'évaluation à mi-parcours du Plan Stratégique 2024-2028 constituera également une étape majeure pour apprécier les progrès réalisés et, si nécessaire, ajuster les orientations stratégiques de l'institution.

Axe transversal – Renforcer la notoriété et la redevabilité institutionnelle

Madagascar National Parks poursuivra ses efforts pour accroître sa visibilité aux niveaux national et international, renforcer la transparence envers ses partenaires et développer une culture de gestion des connaissances fondée sur la capitalisation des expériences.

L'année 2026 sera également marquée par la célébration du **35e anniversaire de Madagascar National Parks**, qui constituera une opportunité de valoriser les réalisations de l'institution, de renforcer son image et de mobiliser l'ensemble de ses partenaires autour de sa vision de conservation.

Chapitre 7. Conclusion générale

L'année 2025 marque une étape importante dans la mise en œuvre du Plan Stratégique 2024-2028 de Madagascar National Parks. Les résultats présentés dans ce rapport témoignent des efforts continus déployés par l'institution, avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, des autorités publiques, des communautés riveraines et de l'ensemble de ses collaborateurs, pour assurer la conservation durable du patrimoine naturel exceptionnel de Madagascar.

Au cours de cette année, Madagascar National Parks a poursuivi le renforcement de la gestion de son réseau d'aires protégées, consolidé plusieurs mécanismes de gouvernance, développé de nouveaux partenariats stratégiques et accéléré la mise en œuvre de projets structurants contribuant à la conservation de la biodiversité, au développement des communautés locales et à la modernisation de l'institution. Les reconnaissances internationales obtenues, notamment le retrait des Forêts humides de l'Atsinanana de la Liste du patrimoine mondial en péril et la désignation de Mantadia comme Réserve de Biosphère de l'UNESCO, illustrent les progrès accomplis et renforcent la visibilité internationale de Madagascar National Parks.

L'année 2025 a également confirmé que la conservation de la biodiversité ne peut être durable que si elle s'appuie sur une gouvernance inclusive, des partenariats solides, des communautés engagées et des mécanismes de financement pérennes. Les projets mis en œuvre ont démontré que la protection des écosystèmes peut être conciliée avec le développement local, la création d'opportunités économiques et le renforcement de la résilience des territoires.

Les défis demeurent toutefois nombreux. Les effets du changement climatique, la persistance des feux de végétation, les pressions exercées sur les ressources naturelles ainsi que les besoins croissants de financement rappellent que la conservation exige une mobilisation permanente et une capacité d'adaptation continue. Ces enjeux renforcent la nécessité de poursuivre les efforts engagés et d'innover dans les approches de gestion des aires protégées.

À l'aube de son **35e anniversaire**, Madagascar National Parks aborde une nouvelle étape de son histoire avec une ambition renouvelée : consolider les acquis, renforcer la résilience de son réseau d'aires protégées et contribuer davantage aux engagements nationaux et internationaux en faveur de la biodiversité, du climat et du développement durable. Guidée par les valeurs de responsabilité, d'excellence, de solidarité et d'innovation, l'institution poursuivra sa mission au service des générations présentes et futures.

Enfin, Madagascar National Parks adresse sa profonde reconnaissance à l'ensemble de ses partenaires techniques et financiers, aux institutions publiques, aux collectivités territoriales, aux communautés riveraines, aux organisations de la société civile, aux chercheurs, au secteur privé ainsi qu'à l'ensemble de ses collaborateurs, dont l'engagement quotidien contribue à faire des aires protégées un patrimoine vivant, porteur de biodiversité, de résilience et d'espoir pour Madagascar.

Madagascar National Parks en 2025 : les résultats clés

L'année 2025 marque une étape importante dans la mise en œuvre du Plan Stratégique 2024-2028. Les indicateurs ci-dessous présentent les principaux résultats obtenus par Madagascar National Parks à l'échelle institutionnelle et illustrent les progrès réalisés dans les différents axes stratégiques.

Les chiffres institutionnels

Indicateur	Résultat 2025
Aires protégées gérées	43
Superficie gérée	Environ 2,4 millions ha
Parcs Nationaux	27
Réserves Spéciales	14
Réserves Naturelles Intégrales	2
Visiteurs accueillis	240 927 (+35 % par rapport à 2024)
Conventions et protocoles signés ou renouvelés	Plus de 25

Les résultats du Plan stratégique

Axe 1 – Conservation de la biodiversité

Indicateur	Valeur 2024	Valeur 2025 / évolution
Aires Protégées à niveau de menace élevé	7,3 %	2,3 % (-5 points)
Taux de déforestation	0,57 %	1,15 % (hausse)
Indice moyen d'efficacité de gestion (METT)	74 %	77 % (+3 points)

« Les efforts de surveillance et de gestion des menaces ont permis une baisse importante des menaces élevées, malgré une augmentation de la déforestation liée aux conditions climatiques défavorables et aux feux observés notamment à Ankarafantsika et Befotaka–Midongy. »

Axe 2 – Cogestion, développement et sauvegarde

Indicateur	Résultat 2025
Retombées économiques autour des Aires Protégées	10,147 milliards MGA (+27 % par rapport à 2023 ; -2,2 % par rapport à 2024)
Part du budget MNP consacré au développement des zones riveraines	Environ 6 % (hors frais de personnel)
Taux d'exécution du budget AGIRAP prévu pour le développement des zones riveraines	2 %

« Les activités communautaires continuent de générer des retombées économiques importantes malgré une légère baisse par rapport à 2024, principalement liée à la suspension temporaire des microprojets dans le cadre de leur réalignement avec le Plan Opérationnel Quinquennal. »

Axe 3 – Durabilité financière et partenariats

Évolution de la fréquentation des Aires Protégées

Catégorie	2024	2025	Évolution
Adultes étrangers	142 052	158 808	+11,79 %
Adultes malagasy	64 736	71 202	+9,99 %
Enfants étrangers	4 093	4 910	+19,96 %
Enfants nationaux	5 807	6 007	+3,44 %
Total visiteurs	216 688	240 927	+11,18 %

Axe 4 – Gouvernance et management

Indicateur	Résultat 2025
Taux de réalisation des activités inscrites dans les PAG	79 %
Certification ISO 9001	Maintenue
GPEC	Plan défini ; version finale transmise à la KfW pour validation
Couverture estimative des besoins en ressources et patrimoine	44,3 %
Promptitude du reporting des sites (juin à décembre)	Entre 72 % et 86 %
Tickets GLPI traités au second semestre	Plus de 500

« L'année 2025 a été marquée par le maintien du système de management de la qualité, l'amélioration de l'efficacité de gestion des aires protégées et la poursuite de la modernisation des systèmes d'information institutionnels. »

Axe transversal – Notoriété et redevabilité

Réalisation majeure	Situation 2025
Réserve de Biosphère UNESCO	Mantadia-Analamazaotra désignée
Patrimoine mondial	Forêts Humides de l'Atsinanana retirées de la Liste en péril
Blue Parks	4 Aires Marines Protégées proposées
Géoparc mondial UNESCO	Préparation de la candidature de l'Isalo en cours
ISO 9001	Certification maintenue
ISO 45001	Démarche préparatoire engagée

Annexes

Bailleur / Partenaire principal	Projet	Thématique clé	Activités	Sites	Montant	Période d'exécution
Coopération Allemande/KfW	AGIRAP	Gouvernance écologique et résilience, Appui institutionnel	- Conservation : contrôle et surveillance, suivi écologique, restauration écologique, entretien et aménagement des infrastructures de conservation (barrières de contrôle, tours de guet, pare-feu, postes de garde, impluviums, pistes de surveillance). - Cogestion : réunions des CLP et COSAP, renforcement des capacités des partenaires de cogestion, missions de lobbying, missions de soutien aux COSAP. - Information, éducation et communication : écoles sensibilisées, villages sensibilisés, manifestations organisées. - Appui au développement : activités génératrices de revenus, installations ou infrastructures sociales et économiques, renforcement des capacités des bénéficiaires.	41 AP Répartition suivant les projets en cours	12 000 000 €	2024 à 2028

Bailleur / Partenaire principal	Projet	Thématique clé	Activités	Sites	Montant	Période d'exécution
			- Écotourisme : renforcement des capacités du personnel d'accueil et des partenaires, aménagement ou entretien des infrastructures d'accueil (bureaux d'accueil, campings, postes de contrôle, circuits écotouristiques, centres d'interprétation). - Management : FdG, investissements en infrastructures sociales et administratives, investissements en équipements et matériels, investissements en outils de gestion, schéma directeur informatique (SDI), labellisation. - Communication : développement et mise en œuvre des stratégies de communication et de marketing.			
Coopération Allemande/KfW	PCD II – Honko Mamelon-jafy	Gestion intégrée des mangroves	- Management: FdG, investissement en équipement et matériel,	Coordination	7 100 000 €	Mai 2021 - Déc 2025

Bailleur / Partenaire principal	Projet	Thématique clé	Activités	Sites	Montant	Période d'exécution
Union Européenne/Coopération Allemande/KfW/FAPBM	FAMINDRA	Gouvernance et Gestion des AP Services écosystémiques pour les communautés riveraines	- Conservation : contrôle et surveillance, suivi écologique, restauration écologique, entretien et aménagement des infrastructures de conservation (barrières de contrôle, tours de guet, pare-feux, postes de garde, impluviums, pistes de surveillance). - Cogestion : réunions des CLP et des COSAP, renforcement des capacités des partenaires de cogestion, missions de lobbying, missions de soutien aux COSAP. - Appui au développement : activités génératrices de revenus, installations ou infrastructures sociales et économiques, renforcement des capacités des bénéficiaires. - Écotourisme : renforcement des capacités du personnel d'accueil et des partenaires, aménagement ou entretien des infrastructures d'accueil (bureaux d'accueil, campings, postes de contrôle, circuits	MRL, MDS, AHL, NSV, KRM (marin)	9 252 000 €	Juil 2025 - Juil 2029

Bailleur / Partenaire principal	Projet	Thématique clé	Activités	Sites	Montant	Période d'exécution
			écotouristiques, centres d'interprétation). - Management : FdG, investissements en infrastructures sociales et administratives, investissements en équipements et matériels, investissements en outils de gestion (schéma directeur informatique – SDI). - Communication : développement et mise en œuvre des stratégies de communication et de marketing.- Sauvegardes : activités recommandées par la KfW mais non financées (développement des outils de sauvegarde conformément aux NES).			

Bailleur / Partenaire principal	Projet	Thématique clé	Activités	Sites	Montant	Période d'exécution
Hempel Foundation/FAPBM	Conservation du paysage de baobab de l'Ouest	Conservation et développement intégré du paysage	- Conservation : contrôle et surveillance, suivi écologique, restauration écologique, entretien et aménagement des infrastructures de conservation (barrières de contrôle, tours de guet, pare-feu, postes de garde, impluviums, pistes de surveillance). - Cogestion : réunions des CLP et COSAP, renforcement des capacités des partenaires de cogestion, missions de lobbying, missions de soutien aux COSAP. - Information, éducation et communication : écoles sensibilisées, villages sensibilisés, manifestations organisées. - Appui au développement : activités génératrices de revenus, installations ou infrastructures sociales et économiques, renforcement des capacités des bénéficiaires. - Écotourisme : RC du personnel d'accueil et des partenaires,	KRM terrestre et ARN	2 351 893 000 Ariary soit 522 643 USD	Juin 2023 à Juin 2028

Bailleur / Partenaire principal	Projet	Thématique clé	Activités	Sites	Montant	Période d'exécution
			aménagement ou entretien des infrastructures d'accueil (bureaux d'accueil, campings, postes de contrôle, circuits écotouristiques, centres d'interprétation). - Management : FdG, investissements en équipements et matériels.			
Hempel Foundation/ FAPBM	Conservation du paysage de la forêt sèche du Parc National Ankarafantsika	Conservation et développement intégré du paysage	- Conservation : contrôle et surveillance, suivi écologique, restauration écologique, entretien et aménagement des infrastructures de conservation (barrières de contrôle, tours de guet, pare-feux, postes de garde, impluviums, pistes de surveillance). - Cogestion : réunions des CLP et des COSAP, renforcement des capacités des partenaires de cogestion, missions de lobbying,	AKF	4 602 272 132 Ariary soit 1 022 727 USD	Août 2024 - Déc 2027

Bailleur / Partenaire principal	Projet	Thématique clé	Activités	Sites	Montant	Période d'exécution
			missions de soutien aux COSAP. - Information, éducation et communication : écoles sensibilisées, villages sensibilisés, manifestations organisées. - Appui au développement : activités génératrices de revenus, installations ou infrastructures sociales et économiques, renforcement des capacités des bénéficiaires. - Écotourisme : renforcement des capacités du personnel d'accueil et des partenaires, aménagement ou entretien des infrastructures d'accueil (bureaux d'accueil, campings, postes de contrôle, circuits écotouristiques, centres d'interprétation). - Management : FdG, investissements en équipements et matériels.			

Bailleur / Partenaire principal	Projet	Thématique clé	Activités	Sites	Montant	Période d'exécution
GEF/FAPBM	Appui à la gestion durable des ressources naturelles du parc national marin et des aires marines protégées localement dans la zone côtière de la Réserve de Biosphère de Mananara-Nord	Conservation et appui aux structures locales	- Activités de conservation (patrouille, suivi écologique, restauration des mangroves) - Activités de renforcement de la gouvernance (renforcement de capacité des AMGL) - Activités d'appui à l'écotourisme (Lodge villageois et sites de camping) - Activités d'appui au développement (AGR)	MNN	335 392 000 Ariary soit 74 532 USD	Janv 2025 - Déc 2025
GEF/FAPBM	Renforcement de la gouvernance et conservation des ressources marines dans les AMP de Masoala	Conservation et appui aux structures locales	Mise en place stuctures de cogestion etc, microprojets des structures locales	MSL	457 974 000 Ariary soit 101 772 USD	Janv 2025 - Déc 2025
Banque Africaine de Développement (BAD)	PRCPB	Développement local, agriculture et écotourisme	- Cogestion : renforcement des capacités des partenaires de cogestion. - Sécurisation foncière : délimitation des sous-zonages de l'AP et de la limite externe de l'AP.	NSH, LKB et ARG MTD, AKF, MDA	7 081 000 unités de compte (9 428 000 USD)	Avr 2025 - 2029

Bailleur / Partenaire principal	Projet	Thématique clé	Activités	Sites	Montant	Période d'exécution
			- Appui au développement : agriculture, activités génératrices de revenus, installations ou infrastructures sociales et économiques, renforcement des capacités des bénéficiaires. - Écotourisme : renforcement des capacités du personnel d'accueil et des partenaires, aménagement ou entretien des infrastructures d'accueil (bureaux d'accueil, campings, postes de contrôle, circuits écotouristiques, centres d'interprétation).Management : FdG, investissements en équipements et matériels.			
Conservation Allies	Brigade mixte dans 15 Aires Protégées	Conservation	Brigades mixtes de patrouilles	ABT - ISL - AKR - MDA - MDS - AHL - BBL - KRM - TST - MTD - MKA - SML - TSP - ZVB	722 000 000 Ariary soit 160 444 USD	Juin 2025 - Juin 2026

Bailleur / Partenaire principal	Projet	Thématique clé	Activités	Sites	Montant	Période d'exécution
Banque Mondiale	PIC	Ecotourisme et sécurisation foncière	- Écotourisme : amélioration des infrastructures écotouristiques (aménagement des circuits, pistes et espaces d'accueil). - Sécurisation foncière : délimitation des zones de concessions. - Digitalisation : digitalisation des services écotouristiques, notamment la mise en place d'un système de réservation en ligne pour l'ensemble du réseau.	MDA, RAN, ALZ.	En régie auprès PIC	2024 - 2027
Banque Mondiale/FCPF	PREAA	REDD+	- Conservation : contrôle et surveillance (patrouilles normales et brigades mixtes), suivi écologique, restauration écologique, entretien et aménagement des infrastructures de conservation (barrières de contrôle, tours de guet, postes de garde). - Cogestion : renforcement des capacités des partenaires de cogestion. - Appui au développement : activités génératrices de revenus, installations ou infrastructures sociales et	ANJ, MRJ, MSL, MNN, ABV, ZHM, BTP, MGV, ALZ, MTD, MRT	13 814 493 396 Ariary soit 3 069 887 USD	Juin 2024 - Déc 2025

Bailleur / Partenaire principal	Projet	Thématique clé	Activités	Sites	Montant	Période d'exécution
			économiques, renforcement des capacités des bénéficiaires. - Management : FdG, investissements en infrastructures sociales et administratives, investissements en équipements et matériels.			
Fondation Tany Meva	MIARO sy MIKOLO	Conservation communautaire	- Cogestion: Renforcement des Capacités des partenaires de cogestion, - Appui au développement: Activité Génératrice de Revenue, et installation ou infrastructure sociale et économique, Renforcement des Capacités des bénéficiaires - Management: FdG, investissement en équipement et matériel.	AKF, SML	628 155 600 Ariary soit 139 590 USD	Mars 2025 - Mars 2028
Fondation Tany Meva	Financement des activités spécifiques du partenaire d'appui MNP_Sous-paysage barrière d'Ankarafantsika	Appui au développement communautaire	- Cogestion: Renforcement des Capacités des partenaires de cogestion, - Appui au développement : activité Génératrice de Revenue, et installation ou infrastructure sociale et économique, Renforcement des Capacités des bénéficiaires	AKF	66 900 000 Ariary soit 14 867 USD	Aout 2024 Déc 2027

Bailleur / Partenaire principal	Projet	Thématique clé	Activités	Sites	Montant	Période d'exécution
			- Management: FdG, investissement en équipement et matériel.			
Fondation Tany Meva	Projet intégré de protection et de valorisation des services écosystémiques de la station thermale de Ranomafana pour le développement durable local en collaboration avec le parc national	Développement entreupreunarial durable	Réhabilitation de l'enceinte de la station thermale et appui à la stratégie de financement durable du centre pour un développement culturel et économique effectif local, contribuant à la protection du Parc National Ranomafana	RAN	279 345 995 Ariary soit 62 077 USD	Janv 2022 - Janv 2026
Tany Meva/BCMada	Electrification des villages isolés et difficiles d'accès dans la zone périphérique des PN Masoala et Ranomafana	Bien-être et Développement Local	Formation de femmes ingénieurs solaires Electrification des zones rurales isolées à travers la mise en place d'unités de production d'énergie solaire géré localement	RAN, MSL	217 818 500 Ariary soit 48 404 USD	Mars 2020 - Sept 2025

Bailleur / Partenaire principal	Projet	Thématique clé	Activités	Sites	Montant	Période d'exécution
			Equiper les villages en systèmes solaires photovoltaïques			
KOICA/UNESCO	BIOCOM	Conservation et appui au développement local	- Conservation : contrôle et surveillance, suivi écologique, restauration écologique, entretien et aménagement des infrastructures de conservation (barrières de contrôle, tours de guet, pare-feux, postes de garde, impluviums, pistes de surveillance). - Cogestion : réunions des CLP et des COSAP, renforcement des capacités des partenaires de cogestion, missions de lobbying, missions de soutien aux COSAP. - Information, éducation et communication : écoles sensibilisées, villages sensibilisés, manifestations organisées. - Appui au développement : activités génératrices de revenus, installations ou	AHL, MRJ	455 895 668 Ariary soit 101 310 USD	Sept 2024 - Déc 2025

Bailleur / Partenaire principal	Projet	Thématique clé	Activités	Sites	Montant	Période d'exécution
			infrastructures sociales et économiques, renforcement des capacités des bénéficiaires. - Écotourisme : renforcement des capacités du personnel d'accueil et des partenaires, aménagement ou entretien des infrastructures d'accueil (bureaux d'accueil, campings, postes de contrôle, circuits écotouristiques, centres d'interprétation). - Management : FdG, investissements en infrastructures sociales et administratives, investissements en équipements et matériels, labellisation. - Communication : mise en œuvre des stratégies de communication.			
GIZ	PADDI	Appui au développement durable intégré	- Cogestion: Renforcement des Capacités des partenaires de cogestion, - Appui au développement: Activité Génératrice de Revenue, et installation ou infrastructure sociale et économique,	MDA, ANL, ANK, AKF	En régie auprès de GIZ	Jusqu'en 2027/ 2030

Bailleur / Partenaire principal	Projet	Thématique clé	Activités	Sites	Montant	Période d'exécution
			Renforcement des Capacités des bénéficiaires			
Darwin Initiative/IIED	SEG (scaling-up equitable governance of protected and conserved areas)	Gouvernance des aires protégées	Application de l'outil SAGE / SAPA (Site level of Assessment of Gouvernance and Equity – Méthodologie d'évaluation de la gouvernance et de l'équité des actions de conservation) dans 16 AP de MNP	16 AP cibles (théoriquement 4 x 4) Année 1 : Mantadia, Ankarafantsika. Année 2 : ISL, ZVB, ANK, ANL, MDA	£402 792	Mai 2024 - Mars 2028
Zoo de Zurich-WCS	Appui au PN Masoala	Conservation et appui au développement local	Activités de conservation de la biodiversité faunistique et floristique du PN MSL à travers la mise en œuvre des objectifs énoncés dans la convention sur la biodiversité biologique		$75 000	2017 - 2027

Bailleur / Partenaire principal	Projet	Thématique clé	Activités	Sites	Montant	Période d'exécution
CEPF	Community and forestry resilience project in Zombitse - Vohibasia, Madagascar	Adaptation basée sur les écosystèmes	- Restauration des écosystèmes dégradés - Prévention et gestion écologique des feux de brousse - Gestion communautaire des ressources naturelles - Promotion de moyens de subsistance durables et résilients - Gestion du projet et suivi de la conformité	ZVB	$244 000	Aout 2025 - Déc 2028
CEPF	Conservation of Endangered Palm Species in Ranomafana and Ifanadiana, Madagascar	Conservation d'espèces en danger	- Recenser et documenter les 13 espèces de palmiers menacées ciblées par le projet, localisées dans les régions de Ranomafana et d'Ifanadiana. - Comprendre les usages locaux des palmiers par les communautés environnantes afin d'adapter les stratégies de conservation. - Mettre en place des initiatives de conservation in situ et ex situ pour les espèces de palmiers ciblées. - Sensibiliser les communautés locales à l'importance écologique et économique des	RAN	$82 272	Juin 2024 - Juin 2026

Bailleur / Partenaire principal	Projet	Thématique clé	Activités	Sites	Montant	Période d'exécution
			palmiers. - Collaborer avec les parties prenantes locales afin de pérenniser les efforts de conservation.			
Coopération Allemande/KfW	PLAE	Reboisement et reforestation et restauration	- Mise en place pépinière, - Appui aux communautés locales - Restauration active et passive	ISL, ARG, AKF, MRL	En régie auprès PLAE	